

L'ÉCHO DU KÉPI

Bulletin d'information de l'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie

L'AAMFG est signataire de la Charte des associations avec la Direction Générale et est membre de l'Entente Gendarmerie



www.aamfg.fr



GILETS JAUNES

**Angoisse, absences et menaces...
Les familles de forces de l'ordre
sont à bout**

ACTE V - Marseille - Quelques projectiles sont lancés sur les forces de l'ordre.
© PUSHAJNE - Nicolas ALINE



• GENDARMERIE VAR
L'AAMFG REÇUE PAR LE
COMMANDANT DE GROUPEMENT
DE LA GENDARMERIE DU VAR

Retrouvez-nous sur
twitter.com/aamfg



Retrouvez-nous sur
www.facebook.com/AAMFG.fr



• LES AIDES
PLAN D'ACCOMPAGNEMENT
DES FAMILLES 2018-2022



LA DGGN REÇOIT L'ENTENTE GENDARMERIE

Notre association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie est membre de l'Entente Gendarmerie et fait partie des associations signataires de la Charte des associations avec la Direction Générale.

■ **Nous contacter :**
nos bureaux,
nos adresses...

48



ACTE IV - Marseille - La nuit tombe, les illuminations s'allument. Noël est pour bientôt.
© PUSHAUNE - Nicolas AUNE

ECHO
du Képi
Semestriel Edition 2019
Revue Officielle de
**L'ASSOCIATION D'AIDE AUX
MEMBRES ET FAMILLES DE
LA GENDARMERIE**
Siège Social : 35, les planèzes
23400 Bourgneuf
Siège Administratif :
Caserne Bongéot - Route de Corbigny
23000 Gueret
www.aamfg.fr
SAP
Régie exclusive
Service Administratif Publicitaire
565, Avenue du Prado 13008 Marseille
Tél : 04 91 57 37 68 / Fax : 04 91 57 37 69
Tél : 0800 746 583 / Fax : 0800 746 543
Mail : secretariat@sap-editions.fr
N° de TVA intracom. : FR31 797 511 276 00017

Impression
MEDIAPRINT

ZAC St Martin 23, rue Benjamin Franklin
84120 PERTUIS
Tél. 04 90 68 65 56 | 04 86 85 51 24

Crédits photos :
Ch. Dubois, Florian Leroy, Ch.M. Absolut-vision, All free,
PUSHAUNE - Nicolas AUNE DR.
Toute erreur ou omission, étant involontaire,
ne peut engager la responsabilité de SAP

■ La DGGN reçoit l'entente gendarmerie	4
■ L'AAMFG reçue par le Cdt de groupement GD du Var	6
■ Immersion au sein de la gendarmerie mobile	9
■ L'AAMFG à la cérémonie de fin de préparation militaire	10
■ Gendarmerie en bref et en images.....	11
■ Gilets jaunes : Angoisse, absences et menaces.....	14
■ DOSSIER : les aides.....	31
■ Actu Net.....	44
■ Notre BULLETIN D'ADHÉSION.....	48

Retrouvez-nous sur
twitter.com/aamfg

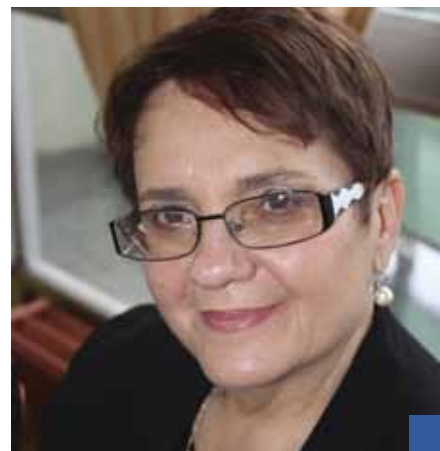
Retrouvez-nous sur
www.facebook.com/AAMFG.fr



ZOOM SUR Nicolas Aune - PUSHaUNE

Photographe freelance basé à Marseille, je suis spécialisé dans les prises de vue de terrain. Le studio ne me suffit pas : ce que j'aime, c'est crapahuter et aller au devant des situations. En tant que reporter, j'apprécie d'aller à la rencontre de cultures, d'équipes et de projets qui gagnent à être connus.

→ www.pushaune.com



Murielle NOEL
présidente de l'AAMFG

Depuis le 17 novembre 2018, la mobilisation générale des gendarmes, face aux gilets jaunes, prouve une nouvelle fois le « corvéable à merci » de cette profession.

Les dispositifs de sécurité mis en place imposent une disponibilité à flux tendu qui épuise les effectifs et se répercute inévitablement sur la vie des familles. Le soutien de nos dirigeants politiques satisfait certes le besoin de reconnaissance de nos forces de l'ordre mais ne résout en rien la situation actuelle et la violence à laquelle les gendarmes doivent faire face chaque samedi. 400 gendarmes ont déjà été blessés depuis le début des affrontements et l'inquiétude des familles s'accroît au rythme de la montée de cette violence.

Mais les préoccupations des gendarmes ne se limitent pas à la dangerosité de ces maintiens de l'ordre. L'insalubrité des casernes domaniales et la réforme des retraites représentent également des facteurs d'incertitude et d'appréhension. Nous assistons d'ailleurs depuis plusieurs mois à une augmentation inquiétante des demandes de reconversion et des départs à la retraite anticipée. De nombreux gendarmes expérimentés quittent prématurément l'institution ce qui risque de la fragiliser si cette tendance persiste. Il semble alors primordiale que le gouvernement cesse rapidement de donner d'un côté pour mieux reprendre de l'autre...

ACTE IV - Marseille
Les policiers sécurisent les pompiers. On voit le désarroi et la fatigue sur le visage de certains.
© PUSHAUNE - Nicolas AUNE



LA DGGN REÇOIT L'ENTENTE GENDARMERIE

Le 5 octobre 2018, le général d'armée Richard Lizurey, Directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN) a reçu les présidents des 9 associations constitutives de l'Entente Gendarmerie à Issy-les-Moulineaux (92). Grâce à des échanges riches, cette rencontre a été l'occasion de leur délivrer des informations sur l'actualité de la gendarmerie et d'affermir encore le lien qui les unit à l'Institution.

Ont répondu à l'invitation du DGGN

les présidents des 9 associations constitutives de l'Entente :

- **Général (2S) Patrick Martin (2S)**, président adjoint du Trèfle ;
- **GCA (2S) Jean Colin**, président des Amis de la Gendarmerie ;
- **M. Jean-Claude Fontaine**, président de la Fédération nationale des retraités de la gendarmerie (FNRG) et secrétaire de l'Entente ;
- **Colonel (H) Patrice Gras**, président des Ailes de la Gendarmerie ;
- **Chef d'escadron de réserve Laurent Huet**, représentant le président de la Fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie nationale (ANORGEND) ;
- **M. Henri Martinez**, président national de l'Union nationale des personnels et retraités de la gendarmerie (UNPRG) ;
- **Mme Murielle Noël**, présidente de l'Association d'aide aux membres et familles de la gendarmerie (AAMFG) et **Mme Virginie Rodriguez**, représentante régionale de cette Association ;
- **Colonel (H) Jean-Pierre Sobol**, président de l'Association nationale des réservistes et des sympathisants de la gendarmerie (RESGEND) ;
- **Lieutenant-colonel (ER) Jean-Jacques Vichery**, représentant la Confédération française d'associations de retraités et de pensionnés de la gendarmerie (CFARPG).



“ Conscientes de l'enjeu et de l'importance de ces échanges elles félicitent chaque intervenant à cette journée constructive qui doit permettre à travers les échanges le rayonnement de la gendarmerie et le bien être de ses militaires et de leur famille.



Les engagements opérationnels dans les Zad et outre-mer, la réforme des retraites et le projet de loi de finances 2019 leur ont été d'abord présentés. Le général d'armée Richard Lizurey a ensuite effectué un tour d'horizon complet sur l'actualité de la gendarmerie avant de répondre aux nombreuses questions qui lui ont été posées.

Les échanges se sont poursuivis par un moment de convivialité.

Madame Murielle NOEL présidente de l'AAMFG et sa collaboratrice Madame Virginie RODRIGUEZ remercient le général d'armée Richard LIZUREY de son aimable invitation.

Elles saluent la qualité des échanges et soulignent l'excellence de l'accueil qui leur a été réservé.

Conscientes de l'enjeu et de l'importance de ces échanges elles félicitent chaque intervenant à cette journée constructive qui doit permettre à travers les échanges le rayonnement de la gendarmerie et le bien être de ses militaires et de leur famille.

► www.gendcom.gendarmerie.interieur.gouv.fr



L'AAMFG

REÇUE PAR LE CDT DE GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DU VAR

Le 08/10/2018, L'AAMFG représentée par Madame Marianne Barale, Déléguée Régionale PACA- AUVERGNE RHONE ALPES, a rencontré Le Colonel Alexandre MALO, Commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale du Var -83-.

C Ce rendez-vous a permis la présentation des actions de l'association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie ainsi que la présentation de sa méthode de travail.

Le Colonel Alexandre Malo a renouvelé sa confiance sur les actions de l'AAMFG au sein du groupement du Var, échange nécessaire au bon fonctionnement de l'association.

Un échange instructif et constructif sur les conditions de vie des militaires et de leurs familles a été réalisé à cette occasion.

Groupement de gendarmerie départementale du Var :

Le groupement est l'échelon de commandement de la gendarmerie départementale au niveau du département du Var. Commandé par le Colonel Alexandre Malo, il est subdivisé en 5 compagnies de

gendarmerie départementale (Toulon, Hyères, Brignoles, Draguignan, Gassin-Saint-Tropez) et un escadron départemental de sécurité routière (EDSR). Il dispose également d'une brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires (BDRIJ), d'une brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ) et des brigades nautiques du Lavandou et de Roquebrunelles-Issambres. C'est à son niveau que se trouve le centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie (CORG) pour le département du Var.

Nous remercions bien sincèrement le Colonel Alexandre Malo ainsi que les personnels du Groupement de Gendarmerie du Var de leur écoute et d'avoir bien voulu nous recevoir.

► Marianne Barale Déléguée
AAMFG PACA
Auvergne Rhône Alpes



Qui est

LE COLONEL ALEXANDRE MALO, LE NOUVEAU PATRON DES GENDARMES DANS LE VAR



Le colonel Alexandre Malo a officiellement pris la tête de la gendarmerie dans le Var. Âgé de 42 ans, il aborde ses nouvelles fonctions avec «humilité et détermination».

Le colonel Alexandre Malo a été solennellement intronisé ce vendredi à la tête du groupement de gendarmerie du Var. Cette prise de commandement s'est tenue dans l'écrin

de la Tour royale, monument emblématique de la ville de Toulon, en présence des autorités civiles et militaires. Le nouveau patron des gendarmes varois, qui succède au colonel Christophe Hermann, nous a livré ses premières impressions.

INTERVIEW

Pourquoi avoir choisi de faire carrière dans la gendarmerie ?

« J'ai passé le concours de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr alors que j'étais en faculté. Je pensais alors faire une carrière dans l'armée de Terre. Au cours de ma scolarité, je me suis intéressé à la gen-



BIOGRAPHIE EXPRESS

du colonel Alexandre Malo

Alexandre Malo est né le 18 mars 1976 à Villeneuve-d'Ascq.

Etudiant en sciences économiques à Lyon, il intègre Saint-Cyr en **1996**, puis l'école des officiers de gendarmerie de Melun en **1999**.

En 2000, il débute sa carrière en gendarmerie mobile, à la tête d'un peloton d'intervention.

2003 : Alexandre Malo prend la direction de la division économique et financière de la section de recherches de Rennes.

En 2006, il intègre le bureau des affaires criminelles de la direction générale de la gendarmerie nationale.

En 2011, l'officier supérieur est admis à l'école de guerre à Paris.

En 2012, Alexandre Malo prend la tête de la compagnie de Strasbourg.

En 2014, chargé de mission au sein du cabinet du directeur général de la gendarmerie nationale.

En juillet 2018, le colonel Malo est promu chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

darmerie quand j'ai découvert la diversité des parcours, la possibilité d'exercer plusieurs commandements et la diversité des missions qu'elle propose. »

Dans quel état d'esprit arrivez-vous dans le Var ?

« Je prends ce commandement avec beaucoup d'humilité dans un département que je découvre et que je parcours depuis mon arrivée il y a un mois – c'est un territoire très contrasté avec de nombreux enjeux de sécurité. Je le fais avec humilité mais aussi avec beaucoup de détermination. J'aurai sous ma responsabilité quelque 900 gendarmes d'active et 450 réservistes, il me faut fixer le cap, fédérer les énergies et définir les priorités pour les années qui viennent. »

Avez-vous déjà dégagé vos priorités en matière de sécurité publique ?

« Le premier volet, c'est la sécurité des biens et des personnes, notamment axée dans le Var sur la lutte contre les cambriolages. Le deuxième volet concerne le développement de la relation avec le citoyen en faisant évoluer nos organisations et nos modes d'action. Enfin, nous serons très attentifs aux comportements sur les routes, tant sur le plan préventif que répressif. »

Comment s'articule, au sein de la gendarmerie, la « police de sécurité du quotidien », lancée cette année par le ministre de l'Intérieur ?

« Le principe de sécurité du quotidien, c'est de coller aux attentes locales et aux problèmes locaux. Nous nous ef-

forçons notamment d'accroître notre présence sur le terrain en revoquant nos organisations, en cherchant à limiter les tâches administratives et judiciaires, et en nous appuyant sur les nouveaux outils numériques. Nous nous plaçons dans une logique de service rendu. Nous aurons également le souci de rendre compte régulièrement de notre action avec un bilan, tous les six mois, avec les élus. Au-delà de la sécurité, notre objectif est de contribuer à la tranquillité publique. »

► www.varmatin.com



IMMERSION

AU SEIN DE LA GENDARMERIE MOBILE

Le 23 novembre 2018, de 08h00 à 17h00, à l'initiative du Club Sportif et Loisirs de la Gendarmerie du Loir-et-Cher (41) et dans le cadre de sa 2^{ème} Journée Sport Armées Jeunesse, l'escadron 37/3 de gendarmerie mobile de Blois a reçu 16 élèves de la classe de première de la filière Métiers de la Sécurité du lycée Ampère à Vendôme.



Cette journée a été l'occasion pour ces jeunes adultes de découvrir les différents missions des gendarmes mobiles en assistant et en prenant part aux différentes démonstrations. Le matériel utilisé présenté, une démonstration d'interpellation domiciliaire avec effraction de porte a été effectuée par le peloton d'intervention commandé par le lieutenant Frédéric Galéa, également président du CSLG41.

Mais aussi une opération de maintien de l'ordre, avec une graduation de la manifestation, de calme à hostile, précise le capitaine Xavier Bonnevie, commandant de l'escadron de gendarmerie mobile de Blois. Les élèves ont d'ailleurs pu participer à cet exercice en se mettant dans la

peau des manifestants ou des gendarmes d'un peloton de marche.

Le déjeuner pris en commun au cercle mixte de l'unité, l'après-midi s'est poursuivi par une visite des infrastructures, par la participation à des activités sportives avec, notamment, un parcours d'obstacles et une descente en rappel guidé où les élèves ont pu se dépasser, encouragés par les militaires de l'unité. Pour les jeunes, cette immersion permet de mieux cerner les missions des gendarmes mobiles et de mieux se faire une idée sur ce métier, d'autant plus qu'ils ont encore un an pour choisir le métier qu'ils vont exercer plus tard, alors toutes les expériences sont bonnes à prendre. Cette journée, inscrite dans une action d'ensemble des formations



en matière de recrutement et de rayonnement de l'institution, a permis de créer un contact privilégié et convivial nécessaire au développement du lien armées-jeunesse entre la gendarmerie et les jeunes adultes. Elle s'est terminée par la traditionnelle remise des diplômes.



L'AAMFG

CONVIÉE LE 3 NOVEMBRE 2018 À MARSEILLE À LA CÉRÉMONIE DE FIN DE PRÉPARATION MILITAIRE GENDARMERIE 2018

Le 03 Novembre 2018, au sein de la Région de Gendarmerie de Provence Alpes Côte d'azur à Marseille, se tenait la cérémonie de fin de Préparation Militaire Gendarmerie 2018.



L'AAMFG fut conviée et représentée par Madame Marianne Barale, Déléguée Régionale PACA – AUVERGNE RHONE ALPES.

La cérémonie s'est déroulée sous les ordres du Colonel HEBERT, en présence des autorités militaires, administratives et des familles de ces jeunes réservistes.

Un discours empreint de bienveillance a été fait par le Général de corps d'armée Marc LEVEQUE, commandant la Région de Gendarmerie PROVENCE ALPES COTE D'AZUR et la zone de défense et de sécurité sud à Marseille, sur les tâches qui incomberont à ces

volontaires de la Réserve Opérationnelle lors de leurs diverses missions.

L'AAMFG remercie le Général de corps d'armée Marc LEVEQUE, commandant la Région de Gendarmerie PROVENCE ALPES COTE D'AZUR et la zone de défense et de sécurité sud à Marseille ainsi que les personnels de la RGPACA pour leur invitation à ce moment d'échange convivial.

► Marianne Barale Déléguée

AAMFG PACA
Auvergne Rhône Alpes

SIGNATURE D'UN PROTOCOLE OPÉRATIONNEL JUDICIAIRE

AVEC LE NOUVEAU COMMANDANT DE LA GENDARMERIE NATIONALE ALGÉRIENNE GENDARMERIE 2018

Jeudi 20 décembre, le général Ghali Belkecir, commandant la Gendarmerie nationale algérienne (GNA), a été reçu avec sa délégation, par le général de corps d'armée Christian Rodriguez, major général de la gendarmerie nationale.



© SirpaGend – MAJ F. Balsamo

Les deux gendarmeries sœurs, entretiennent une coopération technique et opérationnelle de longue date, engagées conjointement face aux phénomènes criminels et terroristes aux frontières extérieures de l'Europe au contact de zones de crises (Méditerranée et bande sahélo-saharienne).

Après avoir visité les unités de la garde républicaine, le commandant de la GNA s'est vu présenter les capacités de la DOE dans le domaine du suivi et de la gestion de crise (Crogend, CPGC), mais aussi de la coopération judiciaire (SDPJ/BAC) et de la lutte contre la radicalisation et le renseignement (SDAO, SDPJ/BLAT).

Reçu par le général de corps d'armée Christian Rodriguez, major général de la gendarmerie nationale, le général Belkecir et sa délégation ont pu évoquer les pistes de coopération future, dans le domaine criminalistique, de l'intervention ou de la formation.

Cette visite a notamment permis la signature d'un protocole de procédures opérationnelles, visant à fluidifier les échanges judiciaires opérationnels entre les deux forces pour la conduite d'enquêtes entre la France et l'Algérie.

► www.gendcom.gendarmerie.interieur.gouv.fr



LA VISITE DU DIRECTEUR DE LA GENDARMERIE NATIONALE À DIJON

Sa visite est presque passée inaperçue. Le général Richard Lizurey, directeur de la gendarmerie nationale, était de passage à Dijon. Le patron des gendarmes est venu rencontrer les deux gendarmes blessés samedi dernier lors de la manifestation des gilets jaunes à Dijon.



Le général Richard Lizurey, directeur de la gendarmerie nationale entouré du préfet de Côte-d'Or, Bernard Schmetz
© Radio France - Stéphane Parry

Après s'être entretenu quelques minutes avec les officiers de la gendarmerie de Côte-d'Or ainsi que le préfet et le directeur de cabinet, Richard Lizurey a exprimé sa solidarité et son soutien envers les deux gendarmes blessés alors qu'ils tentaient de protéger des abords de la caserne Deflandre, caserne où vivent les gendarmes et leurs familles : *"agresser volontairement et sans aucunes raisons un représentant des forces de l'ordre ou un citoyen, c'est un acte grave, exceptionnel et complètement inadmissible,"* affirme le général. *"On peut manifester mais on a le devoir de respecter l'autre, de ne pas faire preuve*

d'une violence inutile, injuste, et j'observe que samedi dernier, _ce respect n'a pas été au rendez-vous..." ajoute le patron des gendarmes.

Malgré la fatigue, malgré les violences, les forces

.....

“ Cet acte grave n'altère en rien la détermination des forces de l'ordre" — Richard Lizurey, directeur de la Gendarmerie nationale

.....

GILETS JAUNES

335 GENDARMES BLESSÉS DEPUIS LE DÉBUT DE LA MOBILISATION



Depuis le 17 novembre, de nombreux cas de violences envers les gendarmes ont été rapportés.



En marge des vœux du ministre de l'Intérieur Christophe Castaner qui avaient lieu ce jour, Richard Lizurey, directeur général de la gendarmerie, a souligné que depuis le début du mouvement des gilets jaunes le 17 novembre dernier, 335 gendarmes avaient été blessés lors d'affrontements avec des manifestants.

Dernier épisode marquant en date, les violentes scènes de bagarres qui ont eu lieu samedi 5 janvier au cœur de Paris, lors desquelles l'ex-boxeur Christophe Dettinger s'en est violemment pris à plusieurs fonctionnaires. Là, les gendarmes ont écopé de plusieurs jours d'ITT. Plus tôt dans la semaine, Richard Lizurey avait déjà pris la parole, cette fois-ci sur les ondes de RTL. Il avait exprimé son indignation après la mise en ligne d'une cagnotte destinée à soutenir l'agresseur des deux gendarmes.

de gendarmerie restent déterminées à accomplir leur mission, si l'on en croit le général Richard Lizurey : *"notre détermination à faire exécuter les lois et à assurer la sécurité de nos concitoyens reste intacte. C'est notre mission. Ce ne sont pas ces agressions et ces violences stupides et inutiles qui vont nous arrêter. Les gendarmes restent motivés"*.

“ Est-ce que tous les citoyens qui vont se faire frapper, vont avoir des agresseurs qui vont se faire subventionner ? ” — Richard Lizurey, directeur de la Gendarmerie nationale

Quand à la fameuse cagnotte mise en ligne pour soutenir le boxeur soupçonné d'avoir frappé deux gendarmes samedi à Paris, lors de l'acte VIII des gilets jaunes, Richard Lizurey affirme sa surprise : *"qu'est-ce que l'on veut démontrer à travers cette cagnotte ? est-ce que ça veut dire que la violence doit l'emporter ? est-ce que tous les citoyens qui vont se faire frapper, vont avoir des agresseurs qui vont se faire subventionner ? cette cagnotte me paraît très dérisoire au regard des valeurs que portent l'ensemble des forces de sécurité intérieure et qui visent à protéger nos concitoyens."*

Une enquête a été ouverte pour retrouver le ou les auteurs de l'agression des deux gendarmes de la caserne Deflandre à Dijon.



ANGOISSE, ABSENCE ET MENACES...

LES FAMILLES DE FORCES DE L'ORDRE SONT À BOUT.

Les familles de policiers, gendarmes et CRS mobilisés pour les «gilets jaunes» déplorent la violence subie par leurs proches et dénoncent les «effets d'annonce» du gouvernement.



T

«Tu ne sauras rien. C'était la guerre civile.» Lorsque son compagnon est revenu de l'«Acte III» de la mobilisation des «gilets jaunes» le 1^{er} décembre, Perrine Sallé ne l'a pas reconnu. «Il avait le visage écarlate à cause de la lacrymogène. Il ne parlait pas, il s'était renfermé sur lui-même», se souvient la porte-parole de «Femmes de forces de l'ordre en colère». Depuis le début de la crise des «gilets jaunes», les «forces sont à bout» et leurs familles en paient également les conséquences.

Cette crise «n'a pas de pareil», estime Perrine Sallé. «Pendant les manifestations, dans les quelques messages qu'il arrivait à m'envoyer, il disait qu'on leur lançait de l'essence dessus alors qu'ils étaient près d'une voiture en flammes... J'ai déjà connu des situations de stress mais, là, c'était particulier.»

Comme elle, Nadine a été étonnée par le niveau de violence des rassemblements. Depuis le début de la crise, elle vit dans l'angoisse et attend lors de chaque manifestation le message qui lui dit que tout va bien. «J'évite de rester trop longtemps devant les chaînes

d'information en continu car c'est une source supplémentaire de stress», explique-t-elle. Cette épouse de gendarme mobile a constaté une recrudescence de la «haine anti-flics» et a eu beaucoup de mal à gérer ses opinions: «Il fallait une révolution mais je ne peux pas accepter qu'on insulte et qu'on s'en prenne à mon mari de la sorte à cause de son métier».

Menaces et insultes quotidiennes

Cette «haine anti-flics» a créé une réelle crainte au sein des familles. «J'ai été obligée d'enlever mes publications Facebook 'touche pas à mon CRS' et 'je soutiens les gilets bleus'», raconte Émilie, mère d'un jeune CRS de 25 ans. Au travail, «des collègues ont appris que mon fils est force de l'ordre et ils m'ont insultée. Ils m'ont dit que mon enfant est un bat**d et un fils de p**e».

Depuis le début de la crise des «gilets jaunes», le groupe Facebook de l'association Femmes de forces de l'ordre en colère «a dû prendre quatre modérateurs de plus pour gérer les messages de haine. Habituellement on se débrouille entre nous», relève Perrine Sallé. Les menaces, les insultes et les messages appelant à la violence à l'encontre des familles deviennent quotidiens.



Certains commentaires appellent même à «*identifier et dénoncer [les] voisins CRS, gendarmes mobiles ou flics qui se comportent en traîtres*». Sur Facebook, la capture d'écran d'une vidéo sur laquelle apparaissent des forces de l'ordre a été publiée. Le visage de l'un d'entre eux a été entouré de rouge. Il est surmonté d'un message appelant à le dénoncer. «*Certains passent à l'acte. Nous avons trouvé une personne qui a publiquement écrit: 'Je connais une famille de CRS, je peux vous donner son adresse'*», déplore Perrine Sallé.

D'après la jeune femme, des enfants de forces de l'ordre auraient également été victimes de moqueries ou insultes. L'association a prévu d'adresser un courrier au ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, pour dénoncer des actes de harcèlement scolaire.

«**En 10 jours, il a cumulé 30 heures supplémentaires**» Selon Nadine, épouse d'un gendarme mobile, la fatigue accumulée sur le terrain et le manque de moyens ont de «*lourdes répercussions sur la vie de famille*». Au micro de France Info samedi, la présidente de l'association, Aurélie Laroussie, épouse d'un CRS, a déclaré: «*Je n'ai vu mon mari que trois jours en un mois*». Emilie, dont le fils est également CRS, attend son retour. À 25 ans, c'est la première fois qu'il doit gérer une «*telle crise*». Après avoir été appelé pour le premier week-end de mobilisation à Paris, il a été envoyé à Toulouse. «*En 10 jours, il a cumulé au moins 30 heures supplémentaires*», assure-t-elle.

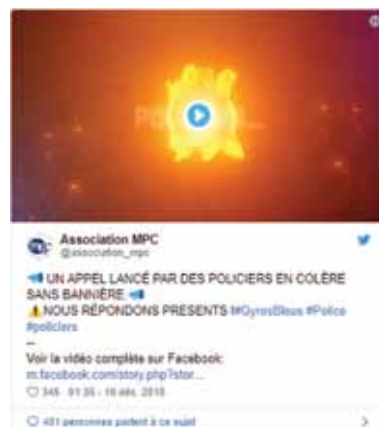
Du côté de la police nationale, on dénombre 21,82 millions d'heures non récupérées et non indemnisées fin 2017. Réclamant un «*retour sur investissement*», le syndicat Alliance a demandé «*à tous les policiers de France de ne sortir que sur appel*» mercredi 19 décembre. Le mot d'ordre? «*Fermons les commissariats*». Un autre appel à ce que toutes les forces de l'ordre se réunissent jeudi à 21h30 a également été lancé.

En réponse, le gouvernement a profité de l'examen du projet de loi finance de 2019 pour proposer une prime exceptionnelle de 300 euros aux forces de l'ordre mobilisées. Cette annonce est intervenue à l'approche de la réception des syndicats de policiers à Beauvais par le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, en fin de journée ce mardi. Les familles restent toutefois inquiètes des retombées de la «*mauvaise gestion du gouvernement*» sur le moral de leur proche force de l'ordre. «*Ce matin, mon médecin m'a dit qu'il avait mis deux policiers en arrêt maladie. Ils n'en peuvent plus*», déplore Emilie.

“ Si vos forces vont mal, les institutions et les citoyens ne pourront pas être protégés.

Perrine Sallé, porte parole de "Femmes de forces de l'ordre en colère"

Le 23 novembre 2018, on comptabilisait 32 suicides chez les policiers et 9 chez les gendarmes. Perrine Sallé veut que le gouvernement comprenne: «*Si vos forces vont mal, les institutions et les citoyens ne pourront pas être protégés.*»



► www.lefigaro.fr



RICHARD LIZUREY

reconduit à la tête de la gendarmerie nationale



Le général Lizurey, lors de sa venue à Ouest-France en juin 2018. | PHILIPPE Renault - Ouest-France

Le directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), le général Richard Lizurey, 59 ans, a été reconduit dans ses fonctions pour un an par arrêté de la ministre des Armées Florence Parly, selon le Journal officiel du dimanche 4 novembre 2018

trame, tué en mars lors des attentats jihadistes de Trèbes et Carcassonne (Aude), après s'être substitué à une otage. Ce saint-cyrien a débuté sa carrière comme commandant de peloton à l'escadron de sécurité à Berlin des Forces françaises en Allemagne. En 1997, il est nommé adjoint au chef de la cellule gendarmerie au cabinet du ministre socialiste de la Défense Alain Richard.

De retour dans la gendarmerie départementale en 2000

Deux ans plus tard, il devient officier de liaison au groupement des opérations extérieures et repart en 2000 dans la gendarmerie départementale comme commandant du groupement de la Haute-Garonne. Décrit comme un homme de caractère, pragmatique et incisif, il prend la tête quelques mois plus tard du bureau des affaires générales au cabinet du directeur général de la gendarmerie. En 2007, il commande les gendarmes de Corse et doit gérer le mitraillage à l'arme automatique de la brigade de gendarmerie de Cargèse (Corse-du-Sud) le 24 décembre.

En 2012, nommé major général

Deux ans plus tard, sous la présidence Sarkozy, il devient le conseiller gendarmerie du ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux puis de son remplaçant Claude Guéant nommé en février 2011. En mai 2012, cet officier de la Légion d'honneur est nommé major général, devenant ainsi le numéro 2 de la gendarmerie nationale. Richard Lizurey est marié et père de deux enfants.

Le général Lizurey a pris la tête de la gendarmerie nationale en septembre 2016 après le départ surprise de Denis Favier. Né à Colmar (Haut-Rhin) le 5 novembre 1958, il est nommé la veille de ses 60 ans, limite d'âge de général d'armée.

Salué par Christophe Castaner

Son maintien au poste de DGGN a été salué dimanche 4 novembre 2018 par un tweet du ministre de l'Intérieur Christophe Castaner qui « sai(t) compter sur son engagement "pour la patrie, l'honneur et le droit". Richard Lizurey a notamment géré l'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Peu touché par l'affaire Benalla, dont il a « assumé » le grade de lieutenant-colonel dans la réserve, Richard Lizurey est aussi un fin connaisseur des cabinets ministériels et de son administration dont il a été numéro 2 de 2012 à 2016. Le patron des gendarmes a également dû faire face à la mort du lieutenant-colonel Arnaud Bel-

► www.ouest-france.fr

SECOURS EN MONTAGNE

LES IMAGES ÉPOUSTOUFLANTES DE L'INTERVENTION DE L'HÉLICOPTÈRE DE LA GENDARMERIE

Le peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix est intervenu au col d'Anterne (Haute-Savoie) pour récupérer un randonneur blessé au genou mercredi. Les images de l'intervention de l'hélicoptère de la gendarmerie sont impressionnantes. Le pilote de l'appareil nous a expliqué sa manœuvre.



L Le nez de l'hélicoptère est collé à la pente enneigée. Les pales de l'EC 145 de la gendarmerie frôlent le manteau blanc. Aux commandes ce jour-là, le 2 janvier, le lieutenant Jean-François Martin, 46 ans. Le pilote de la section aérienne de la gendarmerie cumule plus de 5000 heures de vol et depuis six années à Chamonix. « Cette manœuvre s'appelle un appui patin », explique-t-il. « Cela n'a rien d'extraordinaire. »

« Sacré pilote »

Si cette manœuvre est routinière pour les pilotes de la gendarmerie qui travaillent avec les secouristes du PGHM de Chamonix, elle a impressionné de nombreux internautes. Repérées par plusieurs sites internet spécialisés (skipass.com, theriderpost.com ...), les images de ce secours ont largement été commentées sur les réseaux sociaux. « Quelle maîtrise ! », « sacré pilote », « du grand art »... Une salve de compliments superflue estime le lieutenant Jean-François Martin.

“ On regarde son disque rotor, l'extrémité des pales pour s'assurer que l'angle du terrain est compatible avec un appui patin. ” — Lieutenant Jean-François Martin, pilote d'hélicoptère de la gendarmerie

« On enseigne cette manœuvre à tous les pilotes qui passent la qualification montagne. » Elle permet de débarquer et d'embarquer le personnel de manière très rapide. « C'est juste très bien pour la gendarmerie, elle donne une belle image », conclut l'officier.

► www.Francebleu.fr



CHRISTOPHE CASTANER VISITE LES UNITÉS D'ÉLITE DU GIGN ET DU RAID



Le ministre de l'Intérieur s'est rendu samedi 27 octobre 2018 au matin dans les locaux des deux unités d'élite installées dans les Yvelines et l'Essonne. Un exercice traditionnel pour tout nouveau locataire de la place Beauvau.

Versailles, samedi 27 octobre. Christophe Castaner, le nouveau ministre de l'Intérieur, lors de sa visite au GIGN, unité installée à la caserne de Satory./LP/L.M.



Bièvres, ce samedi 27 octobre 2018. Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner (au centre) et son secrétaire d'État Laurent Nunez sont venus rencontrer les troupes qui composent le Raid. LP/N.C.

T C'est un rituel quasi immuable. A peine nommé, le nouveau ministre de l'Intérieur visite les policiers d'élite. Pour Christophe Castaner, locataire de la place Beauvau depuis le 16 octobre, la rencontre s'est déroulée ce samedi. D'abord dans la caserne de Satory à Versailles (Yvelines) pour voir les gendarmes du GIGN. Puis à Bièvres (Essonne) dans les locaux des policiers du Raid.

Flanqué de Laurent Nunez, secrétaire d'Etat auprès de son ministère, Christophe Castaner a débuté sa journée par une séance de tir en « ambiance nocturne » assez impressionnante auprès du GIGN. Il a ensuite rendu hommage à ces « hommes et femmes » qui vivent dans l'anonymat et qu'il convient de « mettre en lumière ».



Un des faux terroristes mis hors de combat par les troupes du Raid à Bièvres./LP/N.C.

“ Le risque terroriste existe. Nous devons être armés pour y faire face », a encore ajouté Christophe Castaner.

« C'est une force exceptionnelle, puissante, enviée à l'étranger et qui a su s'organiser depuis 2015 pour se montrer encore plus efficace », a vanté le ministre, faisant notamment référence aux six antennes GIGN sur le territoire (Toulouse, Orange, Tours, Dijon, Reims et Nantes). Elles sont capables de se projeter en moins de 30 minutes sur n'importe quel acte terroriste.

Le même rituel que Gérard Collomb l'an passé

« Le risque terroriste existe. Nous devons être armés pour y faire face », a encore ajouté Christophe Castaner. Tandis qu'un élu local tentait de comptabiliser le nombre de ministres de l'Intérieur qu'il avait vu visiter le GIGN. En vain.

Après le GIGN, c'est à l'unité de recherche, assistance, intervention, dissuasion, plus connue sous l'acronyme du Raid, que le tandem ministériel s'est rendu. Installée à Bièvres depuis 33 ans, cette unité d'élite de la Police nationale a pour mission de lutter contre le

crime organisé, le grand banditisme et le terrorisme. Le programme était le même que l'année dernière, lors de la visite du prédécesseur Gérard Collomb. Après un long moment d'échange avec le chef du groupe et la présentation des différentes armes utilisées lors des interventions, une démonstration de la force du Raid s'est déroulée devant un des bâtiments principaux du site.

Une fausse prise d'otage dans les locaux du Raid

Le scénario est simple : un couple a été pris en otage par trois terroristes armés qui se réfugient dans un appartement. Rapidement, un sniper, parfaitement camouflé, a réussi à neutraliser un des criminels qui apparaissait à l'une des fenêtres.

Dans le même temps, six hommes, entraînés à l'alpinisme à Chamonix sont descendus en rappel le long de la façade pendant qu'un second groupe s'introduisait dans le bâtiment afin de neutraliser les preneurs d'otage.

L'un d'entre eux, qui tenta de s'enfuir, a été rattrapé par un chien d'assaut de l'unité aussitôt rejoint par les maîtres-chiens. Un exercice salué par le ministre qui a ensuite repris la route.

► www.leparisien.fr



NÉGOCIATEUR EN GENDARMERIE IL DÉNOUE DES SITUATIONS DE CRISE



José est négociateur en gendarmerie depuis 2007. Il cumule cette mission avec celles de son quotidien. Ici, lors d'un entraînement (Photo DR)

En plus de ses missions quotidiennes de gendarme, José endosse aussi une fonction de négociateur auprès de personnes suicidaires ou, le plus souvent, retranchées.

José a réalisé une quinzaine d'interventions comme négociateur en gendarmerie depuis 2007. Date de création des cellules de négociateurs au niveau régional. Mais il y en a deux qui l'ont particulièrement marqué.

« En sept mois : le même endroit, le même individu, les mêmes conditions défavorables avec de la pluie et du vent », raconte le gendarme de 43 ans basé dans l'Eure. Le 9 mars puis le 30 septembre dernier, ce militaire a en effet eu affaire au même homme qui voulait se jeter de la falaise à Étretat. La première fois,

il est intervenu alors qu'il était en repos. Il passait par là par hasard et a croisé le malheureux. La seconde fois, il a été appelé en intervention alors qu'il ne devait en principe pas travailler ce week-end là. « C'est le destin », estime-t-il.

« COMPRENDRE » ET « AIDER »

Quand les négociateurs interviennent, il n'y a pas de place à l'improvisation. « Sinon, on se mettrait en danger », explique José.

Ces gendarmes, qui cumulent leurs missions clas-



siques avec celle de négociateur, sont mobilisés pour dénouer une situation de crise auprès de personnes suicidaires, de retranchés parfois armés, voire les deux. En tout cas, lorsqu'il y a une situation de conflit. Cela peut aussi être dans le cadre d'un mouvement social au sein d'une entreprise. Au nombre de douze en Seine-Maritime et dans l'Eure, sur trois cents au niveau national, les négociateurs normands réalisent dix à quinze interventions par an. De très rares fois, la cellule mère appartenant au Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) est mobilisée, en cas de situation complexe.

“ Au nombre de douze en Seine-Maritime et dans l'Eure, sur trois cents au niveau national, les négociateurs normands réalisent dix à quinze interventions par an.

Les négociateurs interviennent toujours à deux sur le terrain. L'un parle avec l'interlocuteur. Il ne doit « jamais être en rupture de contact, mais il peut créer des sortes de « rendez-vous », explique José. Le second est à l'écoute de cet échange verbal. « Il peut se rendre compte d'un changement de voix, de débit. Il est l'intermédiaire entre l'intervention en elle-même et le commandement », détaille José. Parfois, un échange des rôles s'effectue. « Quand le négo 1 est à sec, le négo 2 peut prendre le relais », poursuit-il.

Avant toute chose, les militaires recueillent le maximum de renseignements sur l'intéressé : sa situation familiale, professionnelle, son état médical avec l'indication d'absorption ou non d'alcool, de drogue ou de médicaments. « On peut réveiller un proche à 3 h du matin, à l'autre bout de la France pour avoir des informations », assure José.

Quand les négociateurs arrivent, il faut qu'ils « gèlent la situation pour mettre le personnel en sécurité ». L'objectif ? « Trouver un lien qui va permettre d'être entendu pour essayer de communiquer. On veut lui montrer qu'on est au fait de la situation et qu'on est là pour l'écouter. Ça peut être très long », assure le militaire qui se souvient d'une opération qui a duré

de 20 h à 6 h du matin. « On va se présenter et lui dire qu'on ne pourra pas l'empêcher d'agir, mais qu'on veut comprendre et l'aider », détaille José. Une discussion se construit : « C'est souvent quelqu'un qui a perdu la notion du temps, de la dangerosité, qui est anémié, qui ne mange plus. Il faut alors essayer de le rattacher à la réalité, à des éléments positifs. Il faut trouver l'élément qui va faire basculer du bon côté ». Et « après, ça se joue sur le feeling, sur le vécu ».

DÉBRIEFER AVEC UN PSY

L'empathie est la première des qualités qu'il faut avoir pour être négociateur. Mais encore faut-il savoir la gérer. En présence d'une psychologue clinicienne, les négociateurs seino-marins et eurois se réunissent une fois par mois pour échanger sur leurs interventions. Ces militaires peuvent aussi demander un rendez-vous individuel avec la professionnelle. « Parler est important pour verbaliser avec un sachant et ne pas garder ce poids. Il ne faut pas avoir ce sentiment d'invincibilité », assure José.

“ En présence d'une psychologue clinicienne, les négociateurs seino-marins et eurois se réunissent une fois par mois pour échanger sur leurs interventions.

Le militaire se souvient d'une intervention marquante au cours de laquelle l'individu retranché chez lui s'était finalement suicidé : « J'étais le dernier à lui avoir parlé. On a d'ailleurs retrouvé le téléphone juste à côté de son corps ».

► www.paris-normandie.fr



LE GIGN

L'UNITÉ D'ÉLITE DE LA GENDARMERIE EST-IL EN DANGER ?



« Le modèle (du GIGN, ndlr) que nous avons aujourd'hui est-il pérenne, ne souffre-t-il aucune critique ? J'ai demandé une réflexion en interne », a expliqué le directeur général de la gendarmerie nationale, le général Richard Lizurey.

Le patron de la gendarmerie, le général Richard Lizurey, a lancé une réflexion en interne pour savoir si le GIGN est un modèle pérenne face à l'évolution des interventions contre des terroristes radicalisés.

L Le célèbre GIGN mondialement connu traverse une période de blues. Et c'est le patron de la gendarmerie lui-même qui l'a récemment déclaré devant la commission de la défense nationale de l'Assemblée nationale. « *Le GIGN connaît une période un peu difficile mais c'est normal car les choses évoluent et on ne peut pas considérer qu'il soit au sommet de la pyramide et inatteignable pour l'éternité* », a expliqué le général Richard Lizurey, directeur général de la gendarmerie nationale.

Mais pourquoi le GIGN (Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale), l'unité d'élite de la gen-

darmerie reconnue et enviée dans le monde entier, traverse-t-il une telle période de doute ?

Un constat d'abord, le 13 novembre 2015 lors des attentats de Paris, les hommes du GIGN ne sont pas intervenus : les événements se sont déroulés dans une zone d'intervention de la police, qui est en dehors du périmètre du GIGN. Pas plus qu'ils n'ont pu intervenir lors de l'attaque de Trèbes en mars dernier : ils sont arrivés trop tard. D'où le sentiment du député Yannick Favennec Beco que le GIGN souffre d'être sous-utilisé. Le général Lizurey a estimé que que « *ce n'est pas le cas* ». Pour autant, le problème actuel du



GIGN renvoie au temps nécessaire pour mobiliser les hommes du GIGN sur des interventions extrêmement violentes et rapides face à des terroristes radicalisés et prêts à mourir en martyr. Des interventions où il n'y a plus vraiment de négociation possible avec les terroristes.

« Pour Trèbes, c'est vrai que le temps de projection de Satory a été long et quand ils sont arrivés c'était terminé, mais c'est aussi du fait de la cinétique propre de la crise », a confirmé le général Richard Lizurey.

« Le GIGN est un organisme vivant, la gendarmerie tout entière est un organisme vivant, et il faut donc que nous nous interroguions sur notre avenir, sur la manière d'assurer la mission, sur la cinétique et sur le contexte, qui a changé », a estimé le général Richard Lizurey.

Un modèle à revoir ?

« Le modèle que nous avons aujourd'hui est-il pérenne, ne souffre-t-il aucune critique ? J'ai demandé une réflexion en interne », a expliqué le directeur général de la gendarmerie nationale. D'où la forte inquiétude qui s'exprime aujourd'hui. Car, a-t-il précisé, « quand on demande aux gens de réfléchir sur un dispositif, ils craignent qu'il soit mis en cause et supprimé ». Cette réflexion intègre également les six antennes du GIGN. L'évolution d'aujourd'hui est dictée par la rapidité des interventions. « Nous sommes aujourd'hui sur une logique de tueries de masse, avec une cinétique extrêmement rapide », a constaté le patron de la gendarmerie. Résultat, a-t-il expliqué, « nous n'avons plus le temps d'attendre une projection, il faut prendre de premières mesures. Le primo-arrivant, c'est le gendarme de brigade, l'intervention spécialisée de premier niveau, c'est le PSIG-Sabre ». C'est d'ailleurs comme cela que ça s'est passé à Trèbes en mars 2018. C'est d'abord la communauté de brigade de Trèbes, qui est arrivée, puis le PSIG-Sabre, suivi de l'antenne GIGN, et, enfin, le GIGN, mais une fois l'opération terminée.

« Tout cela s'est mis en place mais on voit bien qu'il faut s'interroger sur notre modèle, qui doit être revu dans sa cinétique et dans sa conception opérationnelle, non pas pour le mettre en cause mais pour l'améliorer et pour qu'il réponde à l'instant T aux besoins. Nous avons des marges de progression », a expliqué le général Richard Lizurey.

« Tout cela s'est mis en place mais on voit bien qu'il faut s'interroger sur notre modèle, qui doit être revu dans sa cinétique et dans sa conception opérationnelle, non pas pour le mettre en cause mais pour l'améliorer et pour qu'il réponde à l'instant T aux besoins. Nous avons des marges de progression », a expliqué le général Richard Lizurey.

Un nouveau schéma d'intervention

Depuis les attentats de 2015, un nouveau schéma national d'intervention a été mis en oeuvre par le ministère de l'Intérieur. Ainsi, le RAID (police nationale), la BRI (Préfecture de police de Paris) et le GIGN se sont inscrits « dans une perspective nouvelle qui est celle de la proximité », avait expliqué en octobre 2017 devant les députés le général Richard Lizurey. Ce qui est complètement différent de l'organisation d'il y a quelques années : « on était sur des zones de compétences, chacun intervenant dans la sienne », avait-il précisé. La rapidité des crises terroristes a conduit l'Etat à réfléchir à cette organisation et à mettre en avant d'abord le principe de proximité.

« C'est l'unité la plus proche, quelle que soit sa zone de compétences, qui intervient sur un acte terroriste, avait décrit le général Richard Lizurey. Ce qui n'a l'air de rien a toutefois nécessité de grandes discussions. Cela montre la capacité d'adaptation de l'outil dont dispose l'Etat, face à cette menace nouvelle.



L'ancien ministre de l'Intérieur Gérard Collomb avait confirmé en mars dernier cette nouvelle doctrine d'intervention. En cas d'attaque, « d'autres effectifs » que le RAID, le GIGN ou la BRI devaient être en « capacité d'intervenir et de garantir une réponse rapide, à commencer par les groupements de gendarmerie départementale et des directions départementales de la sécurité publique, en coordination avec les PSPG et si l'on passe au degré supérieur, les antennes du GIGN et du RAID les plus proches du lieu de l'attaque », avait-il précisé. Après les attentats de 2015, le ministère d'Intérieur a évoqué un plan d'action à vingt minutes. La doctrine a évolué, les situations d'urgence exigent d'intervenir sans attendre les unités nationales.

Fusion avec le RAID ?

Faut-il fusionner le RAID et le GIGN ? Non, avait répondu en mars 2016 sans surprise le directeur national de la gendarmerie, le général Denis Favier, aujourd'hui chez Total. « À première vue, l'idée de la création d'un commandement unique paraît séduisante, dans la réalité, les choses sont plus contrastées », avait expliqué le général Favier, ancien patron du GIGN. Pour le général d'armée, ces missions ne représentent que « 3 % du travail des unités en question ». « Pour les 97 % qui restent, le travail s'effectue dans la zone de compétence avec l'arrestation d'individus recherchés

dans le cadre d'enquêtes judiciaires, la neutralisation de forcenés... », avait-il précisé.

Interrogé également, le chef du RAID (Recherche Assistance Intervention Dissuasion) Jean-Michel Fauvergue, devenu aujourd'hui député LREM, était plus nuancé. D'autant que, selon lui, « RAID, BRI, GIGN, plus personne ne s'y retrouve. Il m'arrive de ne pas m'y retrouver non plus. À l'heure actuelle, on fait avec ce que l'on a, compte tenu de l'historique de chacune des unités ». L'ancien patron du RAID s'interrogeait ouvertement : « À moins que l'on ne s'attaque directement à la base du problème, c'est-à-dire qu'on s'interroge sur la pertinence de maintenir en France une force de sécurité dans chacun des corps de la gendarmerie et de la police nationale ».

« Je suis persuadé, mais cela n'engage que moi, que dans les cinq à dix ans qui viennent, une autre vision prévaudra et qu'une fusion des deux corps apparaîtra souhaitable. Sans doute peut-on passer par des étapes intermédiaires avant d'y arriver. L'armée en a peut-être franchie une lorsqu'elle a créé, pour les forces spéciales, un commandement des opérations spéciales (COS) directement placé auprès de l'état-major. Pourquoi ne pas, avant de fusionner les deux unités nationales du RAID et du GIGN, les faire chapeauter par un commandement dirigé par des gens qui s'y connaissent en intervention, et situé au-dessus des directions générales ? »

“ Je suis persuadé, mais cela n'engage que moi, que dans les cinq à dix ans qui viennent, une autre vision prévaudra et qu'une fusion des deux corps apparaîtra souhaitable. Sans doute peut-on passer par des étapes intermédiaires avant d'y arriver. L'armée en a peut-être franchie une lorsqu'elle a créé, pour les forces spéciales, un commandement des opérations spéciales (COS) directement placé auprès de l'état-major. Pourquoi ne pas, avant de fusionner les deux unités nationales du RAID et du GIGN, les faire chapeauter par un commandement dirigé par des gens qui s'y connaissent en intervention, et situé au-dessus des directions générales ? »

► www.latribune.fr



JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LA PRÉVENTION DU RISQUE SUICIDAIRE



► gendcom.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Dans le cadre de la prévention du risque suicidaire, la direction générale de la gendarmerie nationale a organisé, jeudi 15 novembre, une journée de réflexion rassemblant, autour des représentants de la gendarmerie nationale, des personnels de tous horizons intéressés par cette thématique, dont des professionnels de l'accompagnement des ministères des armées et de l'intérieur.

Depuis une vingtaine d'années, la prévention du risque suicidaire fait l'objet d'une attention particulière en gendarmerie. Affectée par la disparitions de 31 de ses personnels par autolyse en 2018, elle a organisé, une séance de travail pluridisciplinaire réunissant outre les commandants de région accompagnés des représentants des personnels, de nombreux partenaires d'horizons différents. L'objectif de cette journée a été de s'imprégner des études et expériences de chacun pour ensemble faire émerger des pistes propre à renforcer le dispositif de prévention déjà mis en œuvre par l'Institution. Ce séminaire a été articulé autour de tables rondes et d'échanges avec l'auditoire sur les quatre thèmes suivants :

- « Définitions et état des lieux » ;
- « Regards croisés » ;
- « Comment parler du suicide ? » ;
- « Nouvelles perspectives de prévention ».

Au fil des années, la gendarmerie a misé sur la cohésion, l'esprit de camaraderie et de corps pour bâtir un dispositif de proximité attentif à la détection des signaux faibles, ainsi qu'un accompagnement adapté des personnels en souffrance.

Chacun, militaire ou civil, peut ainsi compter sur la vigilance de ses camarades, l'attention de ses chefs, l'écoute des conseillers concertation et le soutien des acteurs spécialisés du réseau de santé au travail (médecins, psychologues, assistantes sociales, sections santé sécurité au travail...).



Gendarmerie : « un métier d'autorité qui se féminise », dit une commandante
 Crédit Image : LOIC VENANCE / AFP |
 Crédit Média : RTL | Date : 28/12/2018

GENDARMERIE

UN MÉTIER D'AUTORITÉ QUI SE FÉMINISE, DIT UNE COMMANDANTE

INVITÉE RTL – Karine Lejeune, commandante de groupement de l'Essonne et lauréate du « coup de cœur » de la Femme d'influence 2018, fait le point sur la féminisation de la gendarmerie.

Elles représentent aujourd'hui 20 % des effectifs de gendarmerie, dont trois sont commandantes de groupement départemental. "Les femmes sont présentes dans toutes les subdivisions d'armes", se félicite Karine Lejeune, commandante du groupement de gendarmerie de l'Essonne.

Déjà dépositaire de l'ordre national du Mérite en 2015, la militaire a été élue « coup de cœur » de la Femme d'influence 2018. Gendarmerie départementale, mobile et même GIGN... le métier accueille de plus en plus d'éléments féminins depuis 1983, officiers et sous-officiers.

"Nous avons des personnels féminin parmi les unités d'élites du GIGN. Elles sont présentes notamment dans tout ce qui concerne l'observation et la surveillance", précise Karine Lejeune.

La question d'être un homme ou une femme ne se pose pas.

KARINE LEJEUNE

La présence de femmes aux postes de commandements est "quelque chose qui rentre dans la norme", témoigne Karine Lejeune. "La question d'être un homme ou une femme ne se pose pas vraiment, les personnels attendent un chef ou une cheffe. Commander en gendarmerie est plus une question de personne que de genre", assure la militaire.

Depuis son entrée en gendarmerie, Karine Lejeune est de plus focalisée sur la thématique des violences faites aux femmes. "Ça a commencé avec la formation des gendarmes en 2003, puis j'ai eu la chance en 2006 de créer une étude sur les morts violentes au sein du couple, qui, aujourd'hui encore, révèle que tous les trois jours une femme décède sous les coups de son compagnon", rappelle la commandante.

▶ www.rtl.fr



LA GENDARMERIE VEUT DOPER SA VISIBILITÉ ET DÉFENDRE SES MARQUES.

La Gendarmerie nationale a décidé d'initier le développement d'une stratégie visant à défendre ses marques et son image, à accroître son rayonnement tant au niveau national qu'international et à développer ses recettes via la commercialisation de produits dérivés.



Un avis de marché a été mis en ligne le 3 janvier, détaillant les quatre objectifs qui seront confiés à un agent de licences:

Accroître la visibilité de la Gendarmerie nationale et faire des Produits dérivés un vecteur de son image.

La Gendarmerie nationale souhaite développer la proximité et le contact avec la population par la commercialisation de Produits dérivés. Les Produits permettront à la Gendarmerie nationale de se distinguer des autres corps de métier assurant le maintien de la paix (notamment la Police nationale), de mettre en avant ses spécificités et d'affirmer sa place entre modernité et tradition. C'est également l'occasion de favoriser la connaissance par le public du lien entre la Gendarmerie nationale et ses composantes (Garde républicaine et GIGN notamment) et de développer le potentiel de rayonnement de ces marques.

L'accroissement de la visibilité de la marque passe également par un élargissement des cibles. La Gendarmerie nationale souhaite notamment toucher les jeunes de façon cohérente avec les enjeux de recrutement et de développement de la marque-employeur.

Protéger le patrimoine immatériel de la Gendarmerie nationale

La Gendarmerie nationale entend protéger et valoriser les marques emblématiques que sont le GIGN, la Garde républicaine et la Gendarmerie nationale elle-même. Actuellement, des tiers utilisent sans autorisation l'image de ces marques, en contradiction avec l'exigence de qualité et les valeurs de la Gendarmerie nationale. Un travail d'enquête et de poursuites a été initié afin de faire cesser ces troubles, mais cette action doit être renforcée par une logique plus offensive d'exploitation des marques de la Gendarmerie nationale.

Donner de la cohérence aux Produits développés

Aujourd'hui, les actions de développement des différentes marques sont effectuées de manière diffuse,

sans stratégie d'ensemble. Il est important de centraliser et de professionnaliser ces démarches afin de mieux les contrôler, d'assurer la cohérence entre les différentes marques de la Gendarmerie nationale et de sécuriser d'un point de vue juridique les process.

Développer des licences pour générer des recettes

La contractualisation des accords de licence y compris de co-branding et la vente directe des Produits dérivés via le site Internet ont également pour but d'accroître les recettes propres de la Gendarmerie nationale. Ces recettes sont destinées à devenir une nouvelle source de financement annexe de la Gendarmerie nationale et sont donc un aspect à prendre en compte par le Titulaire.

Au développement des trois marques: Gendarmerie, GIGN (« l'objectif est d'entretenir le mythe du GIGN tout en créant davantage de proximité », dit l'appel d'offres) et Garde républicaine, pourra s'ajouter le développement d'autres marques comme le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne, le Musée de la Gendarmerie nationale, le Groupement blindé de la Gendarmerie nationale, l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie nationale...



► lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr



« CONTINENTS »

OU L'AVENTURE D'UN GENDARME DEVENU AUTEUR

Le gendarme Alexandre BENAVENTE de la brigade de Bernis dans le Gard (30) est un écrivain qui a été mis à l'honneur dans les médias comme en témoignent les articles ci-après que nous avons déjà eu le plaisir de relayer sur notre site ainsi que sur la page facebook de l'association.

Voici un talent qui fait honneur à l'institution. Nous souhaitons à l'intéressé une pleine réussite dans son entreprise.



Alexandre Benavente, fier de la publication de son premier livre, *Continents, la libération des peuples* (photo Corentin Corger)

Passionné de films fantastiques, le gendarme Alexandre Benavente a décidé, il y a quatre ans, de se lancer dans l'écriture d'un roman qui mettrait en scène son propre univers. Le premier tome vient de paraître et trois autres sont à venir.

Rien ne prédestinait vraiment le gendarme Alexandre Benavente à une carrière d'auteur... Ils s'en étonne presque lui-même en racontant cette aventure, avouant d'ailleurs être davantage cinéophile que fervent lecteur...

Pourtant, un jour de 2014, ce trentenaire, passionné de l'univers de Harry Potter, du Seigneur des anneaux et du Monde de Narnia, décide de combler un manque en créant son propre monde à travers une saga fantastique.

Pour ce gendarme gardois, dont la prose se résume principalement jusque-là à la rédaction de procès-verbaux d'audition et autres rapports professionnels, le défi est de taille. Alors, pour le guider, il cherche d'abord conseil auprès de camarades gendarmes eux-mêmes auteurs, ainsi que sur des sites internet spécialisés.

GENDARME ET ÉCRIVAIN

S'approprier une méthodologie d'écriture fut peut-être l'aspect le plus difficile de cette aventure... Puis il s'est mis à écrire sur son temps libre, prenant parfois les conseils à contre-pied. *« On me disait de me mettre au calme pour écrire, mais je ne me voyais pas m'isoler de ma famille, confie ce père de famille de deux enfants. Après avoir écrit la trame, il suffisait que je me mette devant l'écran pour que cela vienne naturellement. Je n'ai jamais connu le syndrome de la page blanche ».*

Son récit, il le veut avant tout « très visuel ». Pour ce faire, il puise dans sa culture cinématographique et audiovisuelle tous les éléments qui le fascinent dans l'univers



Le gendarme Benavente a offert son premier roman au directeur général de la gendarmerie.
© Sirpa Gend – MAJ Fabrice Balsamo



Échange de dédicaces pour Alexandre avec le général Lettermann (photo Corentin Corger)

fantastique : un héros doté de pouvoirs, de fidèles équipiers, une quête visant à terrasser un personnage maléfique, de la magie, du surnaturel avec des animaux et des arbres notamment dotés de parole...

Et tout en conciliant vie professionnelle et vie personnelle, le premier tome voit le jour au bout d'un an à peine. « *Sans même écrire tous les soirs... Personne ne m'a cru à la brigade, quand je leur ai annoncé avoir écrit 360 pages* », lâche-t-il en riant. Il en résulte un ouvrage tout public, « à l'écriture simple », selon les propres mots de l'auteur. Le deuxième tome naît encore plus rapidement : 570 pages en près de six mois, qui seront finalement scindées en deux tomes.

“ Le projet atypique du gendarme Benavente a su fédérer les énergies, tant au sein de sa brigade, à Bernis, où il a trouvé de l'aide pour la relecture et la conception de la couverture.

Le quatrième, et semble-t-il dernier opus de la saga, est quant à lui déjà en gestation, puisque le synopsis est déjà écrit.

UNE COHÉSION AUTOUR DU PROJET

Le projet atypique du gendarme Benavente a su fédérer les énergies, tant au sein de sa brigade, à Bernis, où il a trouvé de l'aide pour la relecture et la conception de la couverture, qu'auprès de l'ensemble de sa chaîne hiérarchique, de la compagnie à la région, qui le soutient et l'encourage. Un auteur ayant aussi vocation à être publié, parallèlement à l'écriture, le gendarme Benavente contacte plusieurs maisons d'éditions, dont Sudarènes, qui lui répond favorablement.

C'est ainsi que le premier tome « Continents – La libération des peuples », dont le gendarme assure la promotion sur son temps libre, a été publié au printemps dernier.

Après le quatrième tome, qui reste à écrire, la suite de sa carrière d'auteur dépendra surtout de son « inspiration », souffle-t-il, confiant toutefois avoir sous le coude le projet à long terme de collationner dans un ouvrage des anecdotes sur des interventions atypiques en gendarmerie.

Vous pouvez suivre l'actualité d'Alexandre Benavente sur sa page Facebook et sur celle dédiée à son roman.

► www.gendcom.gendarmerie.interieur.gouv.fr

<< CONTINENTS >>

OU L'AVENTURE D'UN GENDARME DEVENU AUTEUR - SUITE -

LU DANS LA PRESSE

DEUX TOMES EN CORRECTION, LE QUATRIÈME EN PRÉPARATION

L'imagination d'Alexandre est sans fin : "j'ai modifié plusieurs fois la fin de l'histoire pour écrire un tome de plus", explique-t-il. Le deuxième faisait au départ près de 570 pages, l'auteur a donc décidé de le diviser en deux. Actuellement, ces deux romans sont en cours de correction avant une publication prévue dans trois mois. La trame du quatrième livre est déjà tracée, il faut maintenant l'enrober. Et quand on lui demande jusqu'où va t-il continuer, Alexandre ne semble pas s'être fixé de limites. "L'avantage de ce genre d'histoire c'est que l'on peut toujours la poursuivre, en revenant par exemple aux origines."

"J'ai toujours eu de l'inspiration. Je n'ai jamais connu le syndrome de la feuille blanche", confie t-il. Une volonté de continuer poussée aussi par le bon accueil du public car le jeune auteur se déplace également dans les salons. "Au Manganimés et au MAGS de Montpellier, j'ai eu de très bons

retours de fans qui conseillaient mon livre." Le Bernissois qui a appris à se prêter au jeu des dédicaces : "au début je ne savais pas quoi écrire, alors j'improvisais". Ce dernier a même eu l'occasion d'en faire une spéciale au général Lettermann et au colonel Stéphane Lacroix qui encouragent cette passion.

Mais la passion d'écrire d'Alexandre ne s'arrête pas là. "Je mets sur un cahier des anecdotes atypiques qui m'arrivent dans le cadre de mon activité de gendarme." Un projet qu'il garde pour plus tard, dans une reconversion déjà toute trouvée.

Corentin Corger

Livre disponible sur www.sudarenes.com ou sur la page Facebook Continents Livre au tarif de 22 euros.

Source : www.objectifgard.com

UN DIPLOME SALUE LE TRAVAIL SU SOUVENIR FRANÇAIS

PUGET-VILLE

Un diplôme salue le travail du Souvenir français

L'association des collectionneurs pour la sauvegarde du patrimoine de la maréchaussée à la gendarmerie (ACSPMG) représentée par Nicolas Moulin, a remis le diplôme de la reconnaissance mémorielle au Souvenir français de la commune que préside Jean-Pierre Compagno. Ceci pour mettre en exergue tous les partenaires qui se sont engagés aux côtés de l'association dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande guerre. Une magni-

fique exposition s'est tenue à la salle des fêtes avec le soutien de la municipalité. Elle a duré trois journées a connu un réel succès et reçu la visite de l'ensemble des écoliers du groupe scolaire de la commune. La remise de diplôme s'est tenue en présence du président Nicoals Moulin, du secrétaire Alain Maurin, Colette Cateni délégué du Souvenir français, Didier Fosse (adjoint au maire) et Jean-Pierre Compagno (président du souvenir français au village).



Edition du LUNDI 28 JANVIER 2019

Var-matin



ACSPMG
Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée à la Gendarmerie



LES AIDES



ENTRAIDE GENDARMERIE représente ainsi plus de 40 allocations et aides sociales, une offre de tourisme social (les établissements familiaux et les centres de vacances de jeunes), des hôtels parisiens, des hébergements étudiants et une plateforme services et loisirs, au service de toute la communauté gendarmerie.



La caisse Nationale du Gendarme accorde des aides sociales aux seuls adhérents à jour de leur cotisation.

Sont considérés comme ressortissants :

- Les personnels militaires de la gendarmerie en activité de service, qu'ils soient en activité, en non activité ou en détachement, leurs ayants droit directs (conjoint, enfants à charge fiscale, veuves non remariées et orphelins) ;
- Les retraités de la gendarmerie et leurs ayants droit directs (comme définis ci-dessus) ;

comment obtenir une aide sociale ?

Dans tous les cas, les demandes d'aides sociales sont annuelles* et à la seule initiative de l'adhérent. Il doit télécharger le formulaire portant le nom de l'aide sur le site www.caissenationalegendarme.fr, le compléter et le faire parvenir par courrier avec les justificatifs requis au service mentionné sur l'imprimé.



La Fondation est un organisme d'intérêt

Général qui s'adresse à l'ensemble de ses ressortissants. cependant, elle peut restreindre le bénéfice de certaines de ses allocations à ceux d'entre eux qui participent à l'effort de solidarité par le biais de la souscription.

comment obtenir une allocation ?

Dans la majorité des cas, le ressortissant n'a pas à faire de demandes d'allocations. Les allocations (décès, maladie) sont versées automatiquement aux ressortissants concernés. Seuls les allocations études et les secours font l'objet d'une demande spécifique.

Si vous N'êtes pas encore souscripteur, Vous pouvez également le télécharger sur le site internet de la Fondation (www.fondationmg.fr / La Fondation / Devenir souscripteur) ou contacter la cellule souscription au 01 56 28 74 75 ou 76. Sont considérés comme ressortissants :

- les personnels militaires de la gendarmerie en activité de service, qu'ils soient en activité, en non activité ou en détachement, leurs ayants droit directs (conjoint, enfants à charge fiscale, veuves non remariées et orphelins) ;
- les retraités de la gendarmerie et leurs ayants droit directs (comme définis ci-dessus) ;
- les personnels civils affectés en gendarmerie, les réservistes opérationnels et leurs ayants droit directs (comme définis ci-dessus).

Un personnel actif est un ressortissant en activité de service se trouvant en position d'activité ou de non activité.

Un souscripteur est un ressortissant qui effectue une souscription au profit de la Fondation. Une souscription est un versement annuel au profit de la Fondation. Assimilé fiscalement à un don, le versement réalisé au titre de la souscription ouvre droit à une réduction d'impôt.

Une allocation est une aide financière dont le montant forfaitaire ou variable est soumis à la décision d'une commission.

Les établissements familiaux sont des sites de villégiature accessibles à tous les ressortissants.



LES AIDES

DE LA FONDATION MG

Allocations de solidarité au MOMENT DU DÉCÈS

Allocation financière "solidarité décès"

de 3 500 € destinée à couvrir tout ou partie des frais d'obsèques, qu'il s'agisse du décès du ressortissant d'active, de son conjoint ou d'un de ses enfants à charge. Cette allocation est versée à la personne en charge des obsèques (conjoint, ascendant, descendant...).

Allocation financière "solidarité orphelins"

de 1 600 € versée à chaque orphelin à charge du ressortissant d'active.

Une gerbe de fleurs

d'un montant de 80 € est livrée à l'occasion des obsèques.

Allocations suite à Une décision Médico-statutaire

Allocation financière dont le montant tient compte de la situation familiale, versée dans le cadre d'une décision médico-statutaire.

Ressortissants souscripteurs concernés par :

- 1^{er} placement en non-activité pour raison médicale ;
- radiation des cadres ou des contrôles pour infirmité ;
- non-admission dans le corps des sous-officiers de carrière pour raison médicale.

Montants versés :

- célibataire (1 900 €)
- marié, pacsé ou concubin :
 - sans enfant à charge (2 200 €)
 - avec enfant(s) à charge (2 500 €)

▶ PLUS D'INFOS - www.fondationmg.fr - 01 56 28 74 40

SECOURS EXCEPTIONNEL

Allocation financière ponctuelle, pour des montants supérieurs à 200 €, versée en cas de situation grave à la suite d'accidents de la vie (décès, maladie, handicap...).

Les demandes sont adressées par le district social ou l'assistante sociale et soumises à la décision d'une commission.

colis AUX MALADES HOSPITALISÉS

Cadeaux suite à une hospitalisation :

- d'une durée inférieure à 15 jours (revues, friandises...);
- d'une durée supérieure à 15 jours ou pendant les fêtes de fin d'année (cadeau d'une valeur de 50 €).

Les demandes sont initiées par le district social.

colis DE NOËL AUX ORPHELINS

150 € sont versés sous forme de cartes cadeaux ou de chèques cadeaux aux orphelins des ressortissants d'active au moment de Noël (jusqu'à leurs 18 ans).

colis de Fin d'année AUX VEUVES

de plus de 75 ans amenés par les brigades de gendarmerie.

secours CHEF DE DISTRICT

Allocation financière d'un montant de 200 € maximum versée en cas de situation urgente, grave et avérée. Les montants sont directement versés aux bénéficiaires sur décision du chef de district social.



LES AIDES

DE LA FONDATION MG

ALLOCATIONS D'ETUDES

Mise en place pour soutenir prioritairement les orphelins de la gendarmerie et les enfants de ressortissants placés en position de non activité par mesure médicale, les allocations sont étendues aux ressortissants souscripteurs en activités et retraités en tenant compte notamment, des critères d'hébergement en quotient familial.

POUR LES JEUNES

- Prêt étudiants
 - Aides aux études
 - Prêt cocooning
 - Permis de conduire
 - Aide au paquetage
 - LOGEMENTS ETUDIANTS
- Renseignements et réservations :
logements.etudiants@entraidegendarmerie.fr
- Infos et demandes d'aides 09.70.809.719

POUR LA FAMILLE

- Aide au célibat géographique
 - Aide à l'exercice des droits de visite et d'hébergement des enfants
 - Aide à la naissance ou à l'adoption
 - Aide à la garde d'enfants Les hôtels parisiens
- Infos et demandes d'aides 09.70.809.719

POUR TOUS

- Prêt habitat
- Prêt amélioration de l'habitat pour le handicap ou dépendance
- Prêt relogement
- Prêt aléas de la vie
- Prêt rebond
- Aide assurance emprunteur
- Caution d'un prêt immobilier
- Caution locative Youse
- Aide au financement de Youse
- Aide à la prise en charge du transport du corps d'un défunt
- Aide remboursable
- Aide aux adhérents en situation de fragilité
- Aide aux personnes en situation de handicap
- Aide à la dépendance en EHPAD ou en USLD
- Aide aux veuves et veuf à faibles revenus
- Aide pour rendre visite à un proche hospitalisé

Les offres touristiques de la Fondation Maison de la Gendarmerie permettent aux ressortissants de passer des vacances en famille ou entre amis à des tarifs avantageux. Ainsi, elle propose un choix répondant à toutes les attentes. Les établissements, à la mer ou à la montagne, offrent tous types d'hébergements : établissements avec restauration, villages vacances ou campings. En plus des établissements situés en France, la Fondation propose également des séjours en partenariat avec les gendarmeries étrangères d'Espagne, du Portugal et d'Italie.

Les offres de vacances pour les jeunes sont également organisées chaque année.

La fondation maison de la gendarmerie propose aux 6-17 ans des séjours en centre de vacances en France et à l'étranger, durant les vacances scolaires. Des sessions de formations à la conduite accompagnées ainsi qu'au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)

LES AIDES

DU MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

Plan d'accompagnement des familles 2018-2022



Accompagner la mobilité des membres de la famille

ACCÉDER PLUS FACILEMENT À L'EMPLOI

• QUOI ?

Défense Mobilité (DM) facilite votre retour à l'emploi dans les secteurs privé/public ou si vous souhaitez créer votre entreprise.

• POUR QUI ?

> Vous êtes un(e) conjoint(e) d'un personnel du ministère des armées ou de la Gendarmerie nationale.

> Vous êtes marié(e), pacsé(e), en concubinage, en vie maritale, veuf/veuve, conjoint(e) de militaire blessé(e) en opération, séparé(e) de votre conjoint(e) ou votre conjoint(e) part à la retraite.

• COMMENT ?

Défense mobilité vous propose les prestations suivantes :

> **Informations et conseils personnalisés** sur les métiers et opportunités professionnelles dans votre bassin d'emploi.

> **Acquisition de techniques de recherches d'emploi** (rédaction de CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement).

> **Mise en relation avec un réseau de 7 000 entreprises partenaires** de Défense Mobilité (job dating, participation aux forums emploi Défense Mobilité).

> **Un accès au job board de Défense Mobilité**, site d'emploi réservé à ses candidats.

> **Intervention auprès des administrations pour le rapprochement de conjoints fonctionnaires** (hors ministère des armées) en cas de mutation du militaire.

Les nouveautés dans le cadre du plan famille depuis le 1^{er} janvier 2018 et en fonction du projet professionnel du candidat :

> **Le cofinancement de formations professionnelles** en complément de Pôle emploi.

> **Le financement de prestations de formations d'adaptation à l'emploi.**

> **L'accès aux prestations d'accompagnement de la mission reconversion des officiers (MRO)**, pour les conjoints ayant cotisé à une caisse cadres et/ou détenteurs d'un niveau BAC +3 habitant en région Parisienne (forums emploi dédiés notamment).

> **Le remboursement à postériori de formations autofinancées** (jusqu'à 3 000 €).

> **Le financement d'une démarche de validation des acquis de l'expérience VAE** (jusqu'à 3 000 €).

Ces aides à la formation seront accordées une fois par mutation ou tous les 5 ans.

Ces mesures sont financées et mises en œuvre par Défense Mobilité.

Pour information, 80 % des conjoints accompagnés par Défense Mobilité retrouvent un emploi dans les 6 mois (statistiques 2016 et 2017).

AXE 3

Mieux vivre la mobilité

• Informations pratiques

Pour tout savoir sur l'offre destinée aux conjoints :

Sur Internet :

Défense Mobilité : <https://www.defense-mobilite.fr/conjoint-de-militaire>

Par téléphone :

Numéro vert : 0 800 64 50 85

• CONTACTS

Contactez votre conseiller Défense Mobilité :

Coordonnées disponibles sur Internet : <https://www.defense-mobilite.fr/Annuaire>

Votre conseiller Défense Mobilité vous propose :

- > Un suivi individualisé, personnalisé et régulier.
- > Une offre de service combinant les prestations de Pôle emploi et de Défense Mobilité adaptées à votre situation.
- > Un accompagnement complet de l'orientation jusqu'à la mise en relation avec des employeurs pour un retour à l'emploi réussi.



Version du 17 mai 2018

AXE 3

Mieux vivre la mobilité

LES AIDES

DU MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

Plan d'accompagnement des familles



2018-2022



Améliorer les conditions du droit de visite pour les militaires ayant un ou plusieurs enfants

AIDE AUX PARENTS EXERÇANT UN DROIT DE VISITE ET D'HÉBERGEMENT (APDVH)

• QUOI ?

L'aide au parent exerçant un droit de visite et d'hébergement (APDVH) au profit de son ou ses enfants à la suite de la séparation du couple est destinée au parent qui n'a pas la garde principale ou la garde alternée de son(ses) enfant(s), à la suite de la séparation du couple.

Elle l'aide à exercer son droit de visite et d'hébergement, en allégeant temporairement le montant des frais engagés pour accueillir son(ses) enfant(s), si son logement n'est pas adapté.

• POUR QUI ?

Personnel militaire ou civil du ministère des armées et de la Gendarmerie nationale, en activité ou à la retraite.

• QUAND ?

Prestation sociale créée le 8 février 2018, modifiée le 30 novembre 2018.

• COMMENT ?

Vous pouvez demander l'APDVH si, à la suite d'une séparation ou d'un divorce, vous remplissez certaines conditions, dont voici les plus importantes :

- > Vous n'avez pas bénéficié de la résidence principale, ou de la résidence alternée, pour votre (vos) enfant(s).
- > Votre demande concerne un ou plusieurs enfants mineurs (naturels, légitimes ou adoptés), dont l'identité est inscrite sur votre livret de famille.
- > Vous résidez dans un logement trop petit ou inadapté pour les accueillir correctement, et vous êtes contraint de payer un autre hébergement pour les accueillir dans le département ou la collectivité d'outre-mer de votre affectation, ou dans ceux de la résidence principale de votre (vos) enfant (s).

Cette aide peut vous être accordée, quelles que soient vos ressources, pour une durée allant de 6 à 30 mois maximum, divisée en trois périodes :

- > 1^{ère} période : 6 mois (première demande).
- > 2^e période : 12 mois (demande de renouvellement sur justificatifs).
- > 3^e période : 12 mois (demande de renouvellement avec évaluation sociale obligatoire).

Le montant de l'aide correspond à une aide mensuelle forfaitaire et variable :

- > **Pour la 1^{ère} période de 6 mois :** de 1 560 € pour un enfant ; jusqu'à 2 280 € pour trois enfants versés en dix mensualités.
- > **Pour les 2^e et 3^e périodes de 12 mois :** de 2 600 € pour un enfant ; jusqu'à 3 800 € pour trois enfants versés en dix mensualités.

AXE 2

**Faciliter l'intégration des familles dans la communauté
militaire et de défense**

• Informations pratiques

Sur Intradef :

SGA Connect (rubrique Info RH)

<http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/mon-accompagnement-social/prestations-de-action-sociale/Pages/Accueil.aspx>

Sur Internet :

Site du ministère des armées (sous-site Famille)

<https://www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/memento-de-l-action-sociale/vos-enfants/l-aide-au-parent-exercant-un-droit-de-visite-et-d-hebergement-au-profit-de-son-ou-ses-enfants-a-la-suite-de-la-separation-du-couple>

E-social des armées

<https://www.e-socialdesarmees.fr/>

• CONTACTS

Pour toute information, contactez votre assistant(e) de service social de proximité :

Sur intradef :

SGA Connect (rubrique Info RH)

<http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/mon-accompagnement-social/mon-action-sociale-de-proximite/Pages/Accueil.aspx>

Sur internet :

Site du ministère des armées (sous-site Famille)

<https://www.defense.gouv.fr/familles/vos-contacts-utiles/votre-assistant-e-de-service-social/annuaire-fonctionnel-du-reseau-social>



Version du 6 décembre 2018

AXE 2

Faciliter l'intégration des familles dans la communauté militaire et de défense

LES AIDES

DU MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

Plan d'accompagnement des familles 2018-2022



Renouveler le cadre de vie en garnison

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE EN ENCEINTE MILITAIRE

• QUOI ?

L'allocation pour l'amélioration du cadre de vie en enceinte militaire (AACV) permet de financer des actions qui visent à améliorer votre cadre de vie, pendant votre activité au sein du ministère des armées ou de la Gendarmerie nationale.

Voici quelques exemples d'achats ou d'équipements pouvant être financés :

- > Créer ou aménager des locaux de vie courante (buanderie, laverie, pressing, etc.).
- > Réaliser un équipement de confort (antennes paraboliques, éléments de décoration collectifs, etc.).
- > Acheter du matériel ou réaliser un espace de loisirs (cybercafé, salle de jeux, salle home cinéma, etc.).
- > Participer de façon ponctuelle à des projets initiés par les clubs sportifs et artistiques, foyers, associations du ministère des armées.

• POUR QUI ?

Tous les personnels en activité au sein du ministère des armées et de la Gendarmerie nationale.

• QUAND ?

Depuis le 11 janvier 2018.

• COMMENT ?

Les chefs d'organisme (régiment, base aérienne, unité, formation, service, etc.) proposent un ou plusieurs projets à leur centre territorial d'action sociale (CTAS) ou à leur direction locale d'action sociale en gendarmerie (DLAS), qui sont chargés d'en vérifier la conformité réglementaire.

La nouveauté depuis 2018 :

> Les projets conformes sont transmis aux commandants des bases de défense, de régions de gendarmerie ou des forces prépositionnées en outre-mer et à l'étranger, qui sont chargés d'attribuer un ordre de priorité aux projets présentés par les chefs d'organismes.

Les projets retenus bénéficieront des enveloppes financières correspondantes.

7 millions d'euros supplémentaires sont alloués pour cette allocation sur la période 2018 - 2022.

Les dotations financières sont réparties en fonction des effectifs de militaires du rang et des agents civils de catégorie C.

AXE 6 [complémentaire]

Améliorer les conditions d'hébergement et de vie des célibataires et des célibataires géographiques

• Informations pratiques

Sur Intradef :

SGA Connect (rubrique Info RH)

<http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/mon-accompagnement-social/prestations-de-action-sociale/Pages/Accueil.aspx>

Sur Internet :

Site du ministère des armées (sous-site Famille)

<https://www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/memento-de-l-action-sociale/vos-aides-a-la-vie-professionnelle/l-allocation-pour-l-amelioration-des-conditions-du-cadre-de-vie-en-enceintes-militaires-aacv>

• CONTACTS

Les personnels peuvent exprimer leur souhait d'amélioration de leur cadre de vie auprès :

- > De leur comité social.
- > De leur chef d'organisme.



Version du 14 mars 2018

AXE 6 [complémentaire]

Améliorer les conditions d'hébergement et de vie des célibataires et des célibataires géographiques

LES AIDES

DU MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

Plan d'accompagnement des familles 2018-2022



Accroître les offres de garde d'enfant

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S AGRÉÉ(E)S

• QUOI ?

> Aider les bénéficiaires de l'action sociale des armées à trouver un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) pour la garde de leurs enfants.

> Inciter les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s à accueillir à leur domicile des enfants bénéficiaires de l'action sociale des armées.

Pour qui ?

Personnel civil ou militaire du ministère des armées et de la Gendarmerie nationale, parent ou représentant légal d'un ou de plusieurs enfants âgés de moins de six ans.

• QUAND ?

Depuis le 22 juin 2018.

• COMMENT ?

En accordant une aide financière aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s accueillant à leur domicile un ou plusieurs enfants bénéficiaires de l'action sociale des armées.

> Cette aide financière est imposable ; il appartient à l'assistant(e) maternel(le) agréé(e) de la déclarer au même titre que le salaire versé par les parents.

Procédure :

❶ L'action sociale des armées communique aux parents les coordonnées des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ayant signé une convention avec le ministère des armées.

❷ Les parents contactent un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) parmi ceux (celles) qui ont signé une convention avec le ministère des armées.

❸ Les parents signent un contrat de travail avec l'assistant(e) maternel(le) agréé(e) qui accepte de garder leur(s) enfant(s).

❹ L'assistant(e) maternel(le) agréé(e) adresse chaque semestre sa demande d'aide financière à l'action sociale des armées.

> Le montant de l'aide accordée est calculé à partir des barèmes définis dans la convention signée entre l'assistant(e) maternel(le) agréé(e) et le ministère des armées.

> Il est également fonction des modalités d'accueil certifiées par le parent employeur :

- horaires normaux (du lundi au vendredi, de 7h à 19h)
- horaires particuliers (du lundi au vendredi, de 19h à 7h, le week-end et les jours fériés).

Attention : tout(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) dont l'agrément est retiré ou non renouvelé voit sa convention avec le ministère des armées expirer automatiquement. Cet agrément est délivré par le service de protection maternelle et infantile de son département de résidence.

AXE 1

Mieux prendre en compte les absences opérationnelles

• Informations pratiques

Sur intradef :

SGA Connect (rubrique Info RH)

<http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/mon-accompagnement-social/prestations-de-action-sociale/Pages/le.aspx>

Sur Internet :

Site du ministère des armées (sous-site Famille) :

<https://www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/memento-de-l-action-sociale/vos-enfants/l-aide-aux-assistants-maternels-exercant-leur-profession-au-profit-d-enfants-beneficiaires-de-l-action-sociale-du-ministere-des-armees>

• CONTACTS

Pour toute information, contactez votre assistant(e) de service social de proximité :

Sur intradef :

SGA Connect (rubrique Info RH)

[http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/mon-accompagnement-social/mon-action-sociale-de-proximite/Pages/Mon-assistant\(e\)-social\(e\).aspx](http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/mon-accompagnement-social/mon-action-sociale-de-proximite/Pages/Mon-assistant(e)-social(e).aspx)

Sur internet :

Site du ministère des armées (sous-site Famille) :

<https://www.defense.gouv.fr/familles/vos-contacts-utiles/votre-assistant-e-de-service-social/annuaire-fonctionnel-du-reseau-social>



Version du 23 juillet 2018

AXE 1

Mieux prendre en compte les absences opérationnelles

LES AIDES

DU MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

Plan d'accompagnement des familles 2018-2022



Elargir et simplifier l'offre des prestations sociales pendant l'absence en mission

PRESTATION DE SOUTIEN EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE DU DOMICILE (PSAD)

• QUOI ?

La prestation de soutien en cas d'absence prolongée du domicile (PSAD) aide la famille d'un personnel absent de son foyer, pour des raisons opérationnelles ou en raison d'une hospitalisation. Cette prestation apporte à sa famille un soutien sous la forme d'une aide à domicile ou de services à la personne.

• POUR QUI ?

> Familles des personnels militaires ou civils, en activité au ministère des armées ou au sein de la Gendarmerie nationale.

> Familles des réservistes de la réserve opérationnelle.

• QUAND ?

Depuis le 1^{er} mars 2018.

• COMMENT ?

Cette prestation a vocation à soutenir le conjoint (époux(se), partenaire lié(e) par un PACS ou concubin(e)) resté seul au domicile ou, en cas de famille monoparentale, les personnes fiscalement à charge.

La PSAD est destinée à financer plusieurs types de services à la famille, à la vie quotidienne, ou aux personnes âgées et/ou handicapées qui sont à la charge du ressortissant.

Nouveauté 2018 :

> La PSAD est une prestation sociale déjà existante, mais dont l'offre est élargie :

- Les missions opérationnelles font désormais partie des circonstances ouvrant droit à la PSAD.

- Les réservistes de la réserve opérationnelle peuvent en bénéficier.

- Elle est désormais mise en œuvre à partir de huit jours d'absence, en toutes circonstances.

> Et simplifiée :

- Trois tranches de durée d'absence (au lieu de 5).

- Deux tranches de quotient familial (au lieu de 5).

- Possibilité de demander que le prestataire de services soit directement payé.

AXE 1

Mieux prendre en compte les absences opérationnelles

• Informations pratiques

Sur intradef :

SGA Connect (rubrique Info RH)

<http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/mon-accompagnement-social/prestations-de-action-sociale/Pages/Accueil.aspx>

Sur Internet :

Site du ministère des armées (sous-site Famille) :

<https://www.defense.gouv.fr/familles/votre-espace/memento-de-l-action-sociale/en-operation-en-mission/la-prestation-de-soutien-en-cas-d-absence-prolongee-du-domicile-psad>

• CONTACTS

Pour toute information, contactez votre assistant(e) de service social de proximité :

Sur intradef :

SGA Connect (rubrique Info RH)

<http://portail-sga.intradef.gouv.fr/sites/info-rh/les-essentiels/mon-accompagnement-social/mon-action-sociale-de-proximite/Pages/Accueil.aspx>

Sur internet :

Site du ministère des armées (sous-site Famille) :

<https://www.defense.gouv.fr/familles/vos-contacts-utiles/votre-assistant-e-de-service-social/annuaire-fonctionnel-du-reseau-social>



Version du 14 mars 2018

AXE 1

Mieux prendre en compte les absences opérationnelles

ACTUS

Retrouver l'intégralité
de nos news
sur le www.aamfg.fr,
rubrique Actualités



60 RÉSERVISTES

de la gendarmerie de Tours ont prêté serment



© (Photo NR, Julien Pruvost)

Prestation de serment de 60 réservistes au tribunal de Tours, le mercredi 12 décembre 2018.

Déjà formés et diplômés, 60 Tourangeaux ont prêté serment au tribunal de Tours, mercredi 12 décembre. Ces 45 hommes et 15 femmes rejoignent les rangs des réservistes de la gendarmerie en Indre-et-Loire.

Ils ont entre 18 et 49 ans, ont pour la plupart déjà un emploi, une autre vie, mais ont choisi en plus de revêtir l'uniforme bleu de la gendarmerie : 60 personnes ont prêté serment au tribunal de Tours mercredi 12 décembre.

Une cérémonie leur permettant de devenir officiellement réserviste, ou plus précisément, agent de police judiciaire adjoint (APJA). Ils rejoignent ainsi un corps constitué de 315 membres en Indre-et-Loire.

"Le réserviste peut effectuer toutes les missions propres au personnel actif, explique le colonel de réserve Philippe Morin, sauf le maintien de l'ordre, comme par exemple aller au contact des manifestants".

La prestation de serment intervient après la remise du diplôme reçu au cours de leur formation, qui selon les cas, peut durer entre 15 jours et un mois.

Assister les collègues gendarmes

"Nous avons été formés, en théorie et en pratique, pour assister nos collègues gendarmes, quelques jours par mois", décrit Sonia, 33 ans, qui fait partie des 15 femmes de la promotion 2018. Banquière

de profession, elle souhaitait devenir réserviste "pour découvrir le métier de gendarme et pouvoir aider la population au quotidien."

Avant de prêter serment, et depuis l'obtention de son diplôme, Sonia avait déjà huit missions à son actif. "Certaines concernaient les gilets jaunes. Et j'ai également participé à la course cycliste du Paris-Tours", ajoute-t-elle.

Une mission à laquelle a aussi participé le benjamin de la promotion, Titouan, 18 ans. Devenir agent de police judiciaire adjoint permet à ce jeune homme actuellement en terminale d'affiner son orientation professionnelle. "J'hésite à entrer dans l'armée ou à devenir gendarme, précise le jeune homme. Ce qui me plaît dans ces métiers, c'est le sport, la rigueur militaire et le respect de la hiérarchie."

Des réservistes qui seront sans doute mobilisés dans les prochains jours. "Avec les événements de Strasbourg et les mesures de sécurité renforcée qui ont été mises en place, nous serons certainement appelés", explique Sonia.

► www.lanouvellerepublique.fr



ACTUS

Retrouver l'intégralité
de nos news
sur le www.aamfg.fr,
rubrique Actualités



LA GENDARMERIE VOUS OUVRE les portes de son laboratoire d'identification criminelle à Bourges.

Une belle opportunité à l'occasion de la fête de la science.

la cellule d'identification criminelle et numérique du groupement de gendarmerie du Cher, à Bourges, vous ouvre ses portes. Ce sont les laboratoires où sont exploitées les traces permettant de confondre les criminels.

Cinq gendarmes travaillent dans ce laboratoire départemental. C'est la première fois que la cellule d'identification criminelle et numérique de la gendarmerie du Cher ouvre au public. Il y a un laboratoire de ce type dans chaque département. On y met en évidence par exemple les empreintes et cela sur tous les supports possibles grâce à un matériel spécifique : cuve à cyanoacrilate (pour la révélation des empreintes digitales), ban de révélation informatisé...

Cette cellule d'identification criminelle et numérique du Cher est intervenue déjà dans une quarantaine d'affaires dans le Cher, cette année. A Bourges, les techniciens de la gendarmerie passent à la loupe tous les supports susceptibles de révéler un indice permettant de confondre un auteur : une empreinte sur un billet de banque ou une canette, ou une trace ADN.

Le lieutenant Hervé Ligerot, responsable de la cellule de Bourges : *"On peut repérer la présence d'ADN sur tous les supports : sang, cheveux, poil, salive... nous sommes formés pour cela. C'est devenu aujourd'hui une technique assez répandue que nous pouvons même utiliser pour confondre les auteurs d'un simple cambriolage. Les gendarmes dans les brigades connaissent les techniques de prélèvement. Nous pouvons également nous déplacer par nous mêmes. Ce qui compte, c'est de respecter l'intégrité d'un scellé pour garantir l'authenticité et la fiabilité des résultats."* Les gendarmes prélèvent l'ADN à Bourges, mais l'analyse se fait soit en laboratoire privé, soit à l'Institut de recherche Criminelle de la gendarmerie Nationale à Pontoise. 256 experts y travaillent, certains sont ingénieurs. Que ce soit à Bourges, ou à Pontoise, le travail est codifié précisément. Il faut être précis, minutieux et pointilleux. Le colonel

Emmanuel Felix, commandant en second du groupement de gendarmerie du Cher : *"Il ne faut pas se tromper. cela mettrait en péril la résolution d'une affaire ou pourrait instiller le doute dans l'esprit des magistrats ou du jury lors du procès. Aujourd'hui, l'aveu ne suffit plus, il faut donc que l'on étaye les accusations par des éléments matériels irréfutables."* Deux gendarmes supplémentaires ont été recrutés à Bourges pour étoffer la cellule d'identification criminelle et travailleront sur la cybercriminalité. Si vous êtes intéressé par cette visite de la cellule d'identification criminelle et numérique de la gendarmerie du Cher, il faut vous inscrire rapidement : par mail : ggd18+communication@gendarmerie.interieur.gouv.fr. Il n'y aura qu'une trentaine de places possibles... Plus d'information sur la page facebook de la gendarmerie du Cher.

► www.francebleu.fr

DE NOUVEAUX LOGEMENTS pour les gendarmes à Persan dans le Val d'Oise

Les trente-huit logements réservés aux militaires ont été construits rue des Droits-de-l'Homme.
(©La Gazette du Val-d'Oise)



38 logements ont été construits pour les gendarmes de Persan (Val-d'Oise).

Livrés au mois de juillet 2018, les appartements réservés aux gendarmes de Persan (Val-d'Oise) ont été officiellement inaugurés mercredi 24 octobre, en présence des autorités militaires et des élus dont Marie-Christine Cavecchi, présidente (Lr) du Conseil départemental du Val-d'Oise, et d'Alain Kasse, le maire (Dvd) de Persan.

Construits rue des Droits-de-l'Homme, ces trente-huit logements – du T2 au T6 – se situent à quelques mètres de la gendarmerie de Persan. Jusqu'alors, les militaires étaient logés dans le secteur privé. Le bâtiment comprend un parking au rez-de-chaussée et chaque logement comporte un balcon ou une terrasse.

139 APPARTEMENTS

Ce projet a coûté 10 millions d'euros. Il a été porté par Val-d'Oise Habitat, le bailleur social du Conseil départemental, et réalisé par le promoteur Édouard Denis. Ces trente-huit logements dédiés aux militaires s'inscrivent dans un projet immobilier de 139 appartements dont 101 destinés à l'accession à la propriété.

► www.actu.fr

ACTUS

Retrouver l'intégralité
de nos news
sur le www.aamfg.fr,
rubrique Actualités



LES GENDARMES JOUENT

les moniteurs d'auto-écoles pour sensibiliser les collégiens aux dangers de la route



Des opérations de prévention « 10 de conduite jeune », sont menées pendant deux semaines dans différents collèges Mayennais, par les gendarmes de la Mayenne et les bénévoles de la sécurité routière.

Sensibiliser les jeunes aujourd'hui, pour éviter les accidents demain. © Radio France
- Charlotte Coutard

Dix-neuf personnes sont mortes sur les routes de la Mayenne depuis le début de l'année 2018, c'est quatre de moins, seulement, que sur l'ensemble de l'année 2017. Un constat inquiétant, malgré la prévention, malgré les contrôles des forces de l'ordre.

Une opération de sensibilisation auprès des collégiens

Alors les gendarmes de la Mayenne font aussi de la pédagogie auprès des collégiens du département. Ils organisent pendant deux semaines des ateliers dans plusieurs collèges de la Mayenne, une opération appelée « 10 de conduite jeune ».

Au programme : simulation d'ivresse avec des lunettes spéciales, simulation d'un accident à 15 km/heure, et quelques minutes de conduite pour avoir les bons réflexes.

« Ces jeunes en ont conscience, on a 19 morts aujourd'hui sur le département, quand l'année dernière on n'en avait entre guillemets que 23, ce qui était

déjà énorme sur toute l'année », explique l'adjudant Guillaume Choplain, de la brigade motorisée de Mayenne. *"Dans leur entourage, dans le Nord Mayenne, malheureusement depuis l'été c'est une hécatombe. C'est leur quotidien de savoir que le tonton d'untel a eu un accident. Je pense que le côté morbide de la sécurité routière est intégré".* *"Évidemment qu'il faut de la répression malheureusement, la nature humaine est ainsi faite, si on ne vient pas réprimer, l'homme n'arrive pas à se gérer lui-même. Mais le côté préventif, et l'action de prévention qu'on a toute la semaine, j'espère auront un effet sur l'accidentologie dans le futur".* Les gendarmes et les bénévoles de la sécurité routière étaient ce lundi à Gorrion avec les élèves du collège Sacré Cœur. Ils seront ce mardi au collège Louis Launay de Landivy, puis jeudi au collège Jean-Louis Bernard de Bais, et vendredi au collège Saint-Nicolas de Villaines-la-Juhel.

► www.francebleu.fr

ACTUS

Retrouver l'intégralité de nos news sur le www.aamfg.fr, rubrique Actualités



LE KÉPI : VOUS CONNAISSEZ ?

5/ LE NŒUD HONGROIS :

Il est arboré par les gradés dès le rang d'adjudant. A l'époque, le nœud hongrois était simple, double ou triple, selon le nombre de montants. Actuellement, il sont simples (ou triples pour les officiers supérieurs).

4/ LES MONTANTS : Les petits traits se nomment les « montants ». Il y en a un du grade de Gendarme à celui de Lieutenant, deux pour les Capitaines et trois du Commandant au Général.

6/ LA SOUTACHE :

La ligne entourant le sommet du képi se nomme la « soutache d'ornement ». Elle est de la même composition que le nœud hongrois ou que les soutaches de grade.



1 - LE GALON : La couleur des galons est déterminée par la subdivision d'arme à laquelle appartient le gendarme : blanc pour la gendarmerie départementale, jaune pour la gendarmerie mobile, rouge et jaune pour la Garde Républicaine (les gradés de la GR portent des galons jaunes comme la mobile). Ici, nous avons donc un képi de Chef d'Escadron (Commandant) de la gendarmerie départementale (quatre lignes fines).

3/ LA JUGULAIRE : La bande blanche au dessus de la visière se nomme la « jugulaire » ou « fausse jugulaire ». Elle est retenue par deux boutons sur lesquels sont gravés le symbole de l'Arme.

2/ LE GALON D'ÉLITE : La bande large, entre la grenade et les galons de grade, se nomme « galon d'élite ». C'est Napoléon qui a autorisé la gendarmerie à l'arborer.

7/ LA GRENADE : Elle apparaît avec la création de la Gendarmerie nationale. Symbole des unités d'élite, la grenade de la gendarmerie est unique au sein des armées par sa représentation à huit flammes or ou argent.

► actu-securite.fr

AAMFG

L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie est membre de l'Entente Gendarmerie et fait partie des associations signataires de la Charte des associations avec la Direction Générale.

L'AAMFG apporte son expérience à tous ses membres.

Vous avez besoin d'aide pour faire face à une situation d'urgence, d'un renseignement, un problème qui touche votre famille (membre ou non), vous pouvez nous contacter directement.

Pour contacter un membre du bureau national, du conseil d'administration ou une de nos antennes :

Bureau National AAMFG - Caserne Bongeot 23000 GUERET - Tél. 05 55 51 51 33 - Email : secretariat@aamfg.fr

LES RESPONSABLES

Mme Murielle NOEL

Présidente Nationale

35, Les Planèzes
23400 BOURGANEUF
muriellenoel@aamfg.fr
06 87 18 26 67

Fabienne GOESLIER-CHALLES

Vice présidente

70, rue des Capucins
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
fabiennechalles@aamfg.fr
06 86 30 17 40

Christine ROBIN

Secrétaire générale

155, chemin de Baylot
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
christinerobin@aamfg.fr
06 62 63 33 55

Virginie RODRIGUEZ

Responsable entraide

4E rue du G^e Audibert 35200 RENNES
virginierodriguez@aamfg.fr
06 26 88 06 09

Marianne BARALE

349 chemin du Batailler
83230 BORMES-LES-MIMOSAS
mariannebarale@aamfg.fr
06 65 65 39 23

Christelle PINGEOT

87250 BESSINES SUR GARTEMPE
christellepingeot@aamfg.fr
06 22 26 60 59

Lydie LONGELIN

2 rue des Sorbiers 31850 MONTRABE
lydielongelin@aamfg.fr
06 81 10 94 67

Anne MARTINEZ

635 ave. de la monnaie - Bât. Pandamus
34170 CASTELNAU-LE-LEZ
06 50 49 68 49 - annemartinez@aamfg.fr

LES BUREAUX

Bureau Limousin

AAMFG - Caserne Bongeot

23000 GUERET
05 55 51 51 33
muriellenoel@aamfg.fr

Bureau Bretagne

AAMFG - Virginie RODRIGUEZ

Caserne de gendarmerie
85, bd Clémenceau BP 33284
35032 RENNES Cedex
06 26 88 06 09
virginierodriguez@aamfg.fr

Bureau Centre

AAMFG - Mme Fabienne GOESLIER-CHALLES

Gendarmerie Nationale
Allée Constant Duclos
41200 ROMORANTIN-LANTHENAY
06 86 30 17 40
fabiennechalles@aamfg.fr

POURQUOI ADHÉRER ?

www.aamfg.fr



L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie ne cesse de mener l'essentiel de son activité pour faire progresser les conditions de vie des familles de gendarmes. Animée d'une parfaite volonté et respectueuse de l'éthique d'une institution prestigieuse, l'AAMFG n'entend pas s'immiscer dans la gestion des affaires. Elle apporte un soutien à ses membres dans la gestion de dossiers parfois complexes et difficiles (sur le plan technique et/ou moral).

L'AAMFG s'engage également pour sensibiliser les autorités et l'opinion publique sur les problèmes rencontrés au quotidien. Enfin l'association par votre écoute, la veille menée par nos délégués et leur proximité représente une interface utile pour vous guider, vous orienter au fil des années passées aux côtés d'un gendarme.

Si à ce jour, la naissance de l'association reste marquée du mouvement historique de 2000, si des combats ont d'ores et déjà été gagnés au profit de l'amélioration de la qualité de vie pour tous, ensemble nous serons toujours plus forts et représentatifs de toutes les familles de la Gendarmerie, et ce, sans distinction de catégories de statuts (GAV, sous-officier, ...).

C'est pourquoi nous vous invitons à souscrire ou renouveler votre adhésion annuelle et ainsi de bénéficier au mieux de notre soutien, afin d'être solidaire des personnes dans les situations délicates que nous aidons chaque jour, pour contribuer au développement de notre action au service de la qualité de vie de la famille et lui donner sa juste valeur.

J'adhère à l'AAMFG pour l'année

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Portable :

E-mail :

Cotisation annuelle : 15 € ⁽¹⁾

Don de soutien à l'association :⁽²⁾

(montant libre et facultatif)

Total du paiement * (+1 + 2) :

Parrainage :

Je souhaiterais m'impliquer dans la vie de l'association et accepte des responsabilités départementales au sein de l'AAMFG (candidature soumise à acceptation après instruction de la candidature et détermination des missions possibles).

Merci d'expédier ce bulletin par courrier accompagné de votre paiement à l'adresse suivante :

AAMFG – Service des Adhésions

35, les planèzes 23400 Bourganeuf

*par chèque libellé à l'ordre de l'AAMFG